

Le recyclage exemplaire des « déchets de déchets »

■ Le Grand Reims et le GIE Yprema-Moroni s'engagent ensemble dans la réutilisation des graves de mâchefer.

Page 7

De plus en plus de robots dans les vignes



■ Lors de la journée technique organisée par les Chambres d'agriculture du vignoble champenois et du Comité Champagne, près de 300 viticulteurs ont échangé autour de l'innovation collective.

Page 5

Exit Carrefour, place à Hyper U à Villers-Semeuse

■ Ce changement d'enseigne marque une étape importante dans le secteur de la grande distribution dans les Ardennes.

Page 3

Agriculture : réaffirmer la place des femmes

■ Annie Genevard, ministre de l'Agriculture mène une consultation nationale sur la place des femmes dans cette filière.

Page 5

Portrait

■ L'Auboise Isabelle Dumange.

Page 32

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 14 à 29

10 ans du classement Unesco : champagne !



MICHEL JOYOT

Le 4 juillet 2025, la Champagne a investi dans de nouveaux souvenirs mais aussi tracé le chemin pour les dix ans à venir. « L'inscription n'est pas un trophée mais une responsabilité première. Elle n'est pas une couronne mais une boussole qui donne un cap. Aujourd'hui, nous ne soufflons pas seulement une bougie, nous renouvelons un pacte. », a rappelé Séverine Couvreur, présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Avant d'entamer les célébrations festives à Champillon, les services de l'Etat, le Comité Champagne, les collectivités territoriales et locales, le Parc naturel régional

de la Montagne de Reims se sont retrouvés à Hautvillers, au pied de la statue de Dom Pérignon, dans le parc Pierre Cheval, pour marquer symboliquement leur engagement en faveur du 2^e plan de gestion. Capitalisant sur des résultats positifs, la nouvelle feuille de route fixe pour la période 2026-2036 une quarantaine d'actions à poursuivre ou mener collectivement pour préserver et faire rayonner le bien inscrit, en faisant du défi climatique et de la biodiversité l'un des cinq grands axes.

Page 4

Année budgétaire exceptionnelle pour la Région

Le compte administratif 2024 confirme une année budgétaire exceptionnelle pour la Région Grand Est, laquelle en profite pour améliorer ses ratios financiers et se donner un peu d'air dans la perspective de nouvelles ponctions de l'Etat. Le Compte Administratif vérifie chaque année la véracité financière au service de la réalisation des politiques engagées par la collectivité l'année précédente. Dans les grandes lignes, gonflé par des recettes exceptionnelles (4 102 M€), le budget 2024 est supérieur de près de 21% à celui de 2023. Ces recettes ont permis à l'investissement de passer de 1 307,2 M€ à 1 665,9 M€, soit une progression de 27,4%. Au final, le CA découvre, excédent et report confondus, un solde positif

de 23,5 M€, dont la destination a fait objet d'un débat musclé entre la majorité et l'opposition. Outre ce résultat, le CA 2024 affiche un taux d'exécution du budget de 93% et un taux d'épargne brute de 18,3%. La dette de la Région Grand Est (2,7 Md€) progresse de 1,8% (+50 M€), loin de la progression moyenne de l'ensemble des Régions (+6,2%). Pour Marc Sebeyran, en tenant compte d'une inflation à +2,3%, cette dette maîtrisée est même en diminution. Une affirmation qui va irriter l'opposition pour laquelle la vigilance des ratios financiers par la Majorité est une obsession improductive.

Page 10

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8133 - 2€

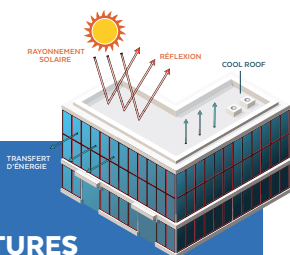


DSL
DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES
avec un revêtement innovant en résines acryliques
et siloxanes, conçu pour RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS
TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



**UNE SOLUTION
EFFICACE ET DURABLE**

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments : zones d'activités, bâtiments industriels, bâtiments d'habitations.

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES
ASSURÉES

ENVIRONNEMENT
PRÉSERVÉ

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36 dsl-decoration.fr

© Champagne Création - Reims

CONCERT PIQUE-NIQUE

FLANERIES
MUSICALES
DE REIMS

Samedi
19 juillet
2025

Parc de Champagne
Ouverture des portes à 17h30

ANNÉES 20, ANNÉES FOLLES

WSKOV
Frank Adams, *direction*
Dennis Broeders, *chef de chœur*

Orchestre d'harmonie
de la Musique de l'Air et de l'Espace
Colonel Claude Kesmaecker, *direction*

Orchestre national
d'Île-de-France
Benjamin Levy, *direction*

Feu d'artifice

flaneriesreims.com



La production dans l'industrie agro-alimentaire



Sur un mois, la production baisse dans la plupart des branches

En mai 2025, la production se replie dans la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (-1,4 % après +0,4 %) et plus modérément dans les industries agro-alimentaires (-0,6 % après +0,4 %). Elle baisse de nouveau dans la cokéfaction et le raffinage (-6,1 % après -14,3 %) et la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (-0,8 % après -2,2 %). À l'inverse, la production repart à la hausse dans les industries extractives, énergie, eau (+2,0 % après -5,0 %) et la fabrication de matériels de transport (+0,9 % après -2,3 %) où elle rebondit dans les « autres matériels de transport (construction aéronautique, navale, de locomotives, etc.) ». (INSEE)

La production dans les industries extractives



La production est en baisse dans les industries extractives

La production cumulée des trois derniers mois (mars à mai 2025) est inférieure à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière (-0,4 %) comme dans l'ensemble de l'industrie (-0,8 %). Sur cette période, la production est en baisse dans les industries extractives, énergie, eau (-2,7 %), la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (-0,8 %) et la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (-1,9 %). Elle baisse également, mais plus modérément, dans les industries agroalimentaires (-0,6 %) et la cokéfaction et le raffinage (-0,6 %). À l'inverse, elle est en hausse dans la fabrication de matériels de transport (+2,9 %). (INSEE)

Les prix des céréales



Les prix des céréales continuent de baisser sur un mois

En mai 2025, la baisse des prix des céréales s'amplifie de nouveau sur un mois (-6,4 % après -3,5 % en avril et -1,4 % en mars). Les prix du maïs se replient (-8,1 % après +1,0 %) et la baisse des prix s'amplifie pour le blé tendre (-7,8 % après -4,9 %) et le blé dur (-7,3 % après -1,8 %). Les prix de l'orge rebondissent légèrement (+0,5 % après -5,1 %). Sur un an, les prix des céréales se replient nettement (-17,1 % après +2,8 % en avril et +12,4 % en mars). Les prix des oléagineux se replient nettement sur un mois en mai 2025 (-10,6 % après +3,9 % en avril). Les prix du colza chutent de 10,4 % (après +8,8 % en avril). Sur un an, les prix des oléagineux ralentissent (+3,1 % après +19,8 % en avril, et +18,6 % en mars). (INSEE)

baromètre

Hyper U à la place de Carrefour à Villers-Semeuse



Deux changements d'enseignes pour l'établissement commercial en moins de deux ans.

Ce ne sera ni Auchan, ni Leclerc comme beaucoup de consommateurs l'avaient imaginé... Accélérant sa dynamique dans la composition actuelle de la grande distribution française, Coopérative U (260 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, 75 000 collaborateurs en France et à l'étranger et des liens avec plus de 6 000 agriculteurs) a annoncé, le 10 juillet, être en négociations exclusives avec le groupe Carrefour pour le rachat de sept magasins, dont celui de Villers-Semeuse. L'hypermarché Carrefour ardennais (ex-Cora), d'une superficie de 12 000 m², emploie 330 personnes. Il faisait partie des dix points de vente dont Carrefour devait se séparer d'ici

la fin de l'année suite à une décision de l'Autorité de la Concurrence. **LA GALERIE COMMERCIALE REPRISE PAR CARMILA** La finalisation de cette cession sera officiellement programmée lors du premier trimestre 2026. Ce changement d'enseigne marque une étape importante dans le visage de la grande distribution dans les Ardennes où la concurrence promet d'être vive entre trois hypermarchés. Ceux du Carrefour de la zone de la Croisette à Charleville-Mézières, du Leclerc de Sedan et du futur nouveau venu, Hyper U, situé à un peu plus de deux kilomètres du premier nommé.

Quant à la galerie commerciale jusqu'alors détenue par Galimmo et qui comprend 20 lots sur une superficie de 4 761 m², elle a été acquise en mars dernier par Carmila qui avait déjà trouvé un accord avec Coopérative U pour un montant de 12,4 millions d'euros, droits inclus. Selon le Pdg du groupe, Dominique Schelcher, ces différentes acquisitions visent à atteindre 15 % de part du marché hexagonal d'ici 2026. Entre les marques Hyper U, Super U, U Express et Utile, Coopérative U qui rassemble, aujourd'hui, 1 800 points de vente augmente en tout cas son parc de 40 000 m².

PASCAL REMY

NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.matot-braine.fr

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez Eric Bohn 03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

La Champagne au Patrimoine mondial : un 10^e anniversaire bien et dûment célébré

Champagne. Pour le 10^e anniversaire de l'inscription de ses Coteaux, Maisons et Caves au Patrimoine mondial, la Champagne a fait du 4 juillet 2025 un jour de fête et de réengagement au cœur des coteaux historiques.



Les partenaires s'engagent sur un nouveau plan de gestion pour les dix prochaines années.

Le 4 juillet 2025, la Champagne a investi dans de nouveaux souvenirs mais a aussi tracé le chemin pour les dix ans à venir. « L'inscription n'est pas un trophée mais une responsabilité première. Elle n'est pas une couronne mais une boussole qui donne un cap, a rappelé Séverine Couvreur, présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Aujourd'hui, nous ne soufflons pas seulement une bougie, nous renouvelons un pacte. » Avant d'entamer les célébrations festives à Champillon, les services de l'Etat, le Comité Champagne, les collectivités territoriales et locales, le Parc naturel régional de la Montagne

de Reims se sont retrouvés à Hautvillers, au pied de la statue de Dom Pérignon, dans le parc Pierre Cheval, pour marquer symboliquement leur engagement en faveur du 2^e plan de gestion, fruit d'une concertation approfondie avec toutes les parties prenantes.

43 ACTIONS

Le préfet de la Marne, Henri Prévost, est revenu sur les pouvoirs dynamisants et embellisseurs de l'inscription : « Le territoire s'est redécouvert lui-même à travers le regard du monde. En 10 ans, la fréquentation touristique a augmenté, des emplois ont été créés, des lieux symboliques rouverts, comme le

musée d'Epernay, l'accueil des grandes maisons repensé, l'offre des vignerons enrichie. » Capitalisant sur ces résultats positifs, la nouvelle feuille de route fixe pour la période 2026-2036 une quarantaine d'actions à poursuivre ou mener collectivement pour préserver et faire rayonner le bien inscrit, en faisant du défi climatique et de la biodiversité l'un des cinq grands axes.

Le travail sur les paysages et le patrimoine en est un autre, les collectivités étant accompagnées dans leurs projets d'aménagement afin de garantir la qualité architecturale et paysagère. Sur l'axe de la connaissance et de la transmission, une offre pédagogique inclusive sera développée, notamment à travers la création d'une Chaire Unesco. En matière de tourisme, l'objectif reste de construire une offre œnotouristique responsable et d'attirer une clientèle qui s'attarde, profite, regarde, écoute. La gouvernance forme le dernier axe, avec l'intention de renforcer l'implication des habitants et la coordination des acteurs « pour que le territoire parle d'une seule voix ». « Ce que nous fêtons ici, a synthétisé Silvère Pierrot, maire d'Hautvillers, c'est l'élan de demain ! »

BONHEUR ET CHAMPAGNE POUR TOUT LE MONDE !

Il y a 10 ans, la Champagne a eu l'honneur et le bonheur de voir ses Coteaux, Maisons et Caves être portés sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité. Un truc qui colle encore au cœur et au corps de tous ceux qui l'ont vécu de près (à Bonn) ou de loin (à Hautvillers et dans le vignoble).

Le rassemblement festif organisé le 4 juillet dernier a permis de rallumer cette joie et cette fierté collectives. 5 000 personnes ont répondu à l'invitation de la Mission Unesco et posé leur plaid pour pique-niquer sur les coteaux ensoleillés de Champillon, sous les balcons du Royal Champagne. Une soirée conviviale orchestrée au millimètre par l'équipe de la Mission Unesco, ses nombreux partenaires et sa centaine de bénévoles.

Parmi les animations proposées aux participants, il faut mettre en exergue la performance de breakdance dans les vignes réalisée par les danseuses et danseurs du Studio 511 d'Ismaël Taggae, accompagnés au piano par Sylvie Moine ; l'époustoufflant spectacle dessiné dans le ciel marnais par les 500 drones de Bruno Marlois, avec des tableaux tous plus éclatants les uns que les autres – « effet waouh » garanti ; la bande son assurée par Sébastien

Huart, Anne-Sophie Sanchez, Kathleen Silvert et Tom Costino ; le feu d'artifice aux couleurs blanc et or, juste avant que le coteau ne se transforme en dancefloor avec DJ Saïba.

En milieu de programme, la bougie géante d'anniversaire, fabriquée pour l'occasion par la Tonnellerie de Champagne et l'entreprise Marsault, a été soufflée par les personnalités présentes, avec le renfort de l'Ordre des Coteaux de Champagne. Enfin, on n'oubliera pas de mentionner la belle idée de la rediffusion, sur les écrans géants, de l'allocution de Pierre Cheval (qui a porté la candidature jusqu'au succès) devant le Comité du patrimoine mondial, le 4 juillet 2015 à Bonn, et sa galvanisante interjection : « Bonheur et Champagne pour tout le monde ! »

PAGE RÉALISÉE PAR CATHERINE ET JACQUES RIVIÈRE



Une partie des 5 000 participants répartis sur le coteau.

TÉMOIGNAGES À LA VOLÉE

Cécile Bonnefond, ex-présidente de Veuve Clicquot et ex-vice-présidente de l'association Paysages du Champagne qui lança la candidature à l'Unesco : « Ni Pierre Cheval ni moi-même n'étant « vraiment » Champenois, nous avons eu l'audace – et l'humilité nécessaire – pour porter cette candidature, dont Pierre avait fait l'histoire de sa vie... »

Michèle Prats, vice-présidente du conseil scientifique de la mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne : « Tout le monde considèrerait que la Champagne n'avait pas besoin du label Unesco. J'ai plaidé pour mettre en valeur le patrimoine

agro-industriel, qui n'existait pas ailleurs. Emprunter cette voie fut notre chance. »

Arnaud Robinet, maire de Reims : « LE champagne n'avait peut-être pas besoin de l'inscription Unesco, mais LA Champagne, si ! »

Franck Leroy, président de la Région Grand Est : « Au départ, ce fut vraiment un parcours du combattant ! »

Christine Mazy, maire d'Epernay : « Nous devons communiquer sur le rôle de l'Unesco, sur les hommes et les femmes qui ont construit ce patrimoine vivant. Il faut que les Champenois s'emparent de ce classement et soient fiers de la valeur de leur patrimoine. »



David Chatillon, président de l'Union des Maisons de Champagne et coprésident du Comité Champagne : « Il y a eu une certaine

réserve des Champenois à l'égard d'une candidature qui ne semblait pas tout à fait légitime au regard d'une quête d'excellence éternelle.

Mais nous avons pris conscience qu'il s'agissait d'une reconnaissance de 300 ans d'efforts, et un engagement à poursuivre... pour l'éternité. »

Maxime Toubart, président du Syndicat Général des Vignerons et coprésident du Comité Champagne : « Peu à peu, on y a cru, toute la Champagne s'est ouverte à ce nouveau défi et toute la Champagne en profite aujourd'hui. »

Pierre-Emmanuel Taittinger, ex-président de la Mission Unesco : « N'oublions pas le caractère historique affectif de la Champagne, terre de réconciliation, qui a touché les cœurs. Et c'est aussi une réconciliation avec notre patrimoine. »

Viticulture. Dans le cadre de la journée technique organisée par les Chambres d'agriculture du vignoble champenois et du Comité Champagne, près de 300 viticulteurs ont échangé autour de l'innovation collective. Avec, en point d'orgue, l'utilisation de la robotisation dans les vignes.

Des robots dans les vignes



Le robot électrique et autonome Bakus, développé par la start-up rémoise Vitibot est un des emblèmes de la robotique en viticulture.

Apparus il y a une bonne dizaine d'années dans les vignes champenoises, les robots ont d'abord enthousiasmé et séduit avant de décevoir à l'usage et de susciter à nouveau l'intérêt grandissant des professionnels. Aujourd'hui de plus en plus perfectionnés, ils n'ont pas encore tout à fait entièrement convaincu, même si la filière s'accorde grandement à voir un bel avenir à ces innovations, sous certaines conditions.

Qu'ils soient autonomes, électriques ou à moteur thermique, pilotables à

distance ou programmables... les robots s'avèrent porteurs de promesses et de fantasmes. Mais qu'en est-il vraiment dans la réalité ?

« Les machines robotisées ne représentent que 0,5% du parc de machines champenois, soit 30 machines », souligne Mathieu Liébart, chef de projet viticulture, agroéquipements et robotique au Comité Champagne. « C'est intéressant, ça coche beaucoup de cases mais ça ne prend pas. Pourquoi ? », s'interroge-t-il. Techniquement, cela fonctionne, comme a pu le constater la

CUMA « Terre de Meunier » (18 adhérents pour 30 hectares d'engagement) qui a investi 450 000 euros pour faire l'acquisition de deux robots Bakus. Pour les travaux d'entretien des sols, il a ainsi été constaté une réduction de 54% des émissions de CO2 par rapport à des tracteurs thermiques et une forte baisse de l'utilisation du glyphosate. « Quand on parle avec des viticulteurs, le premier frein, c'est le coût », note Mathieu Liébart, pour qui il faut prendre en compte l'amortissement, les dépenses contraintes (maintenance, assurances...) et les dépenses variables (qui évoluent selon la surface d'exploitation). Pour une machine à 200 000 euros, soit une immobilisation de 40 000 euros par an sur cinq ans, la surface de l'exploitation est aussi un facteur prépondérant d'aide à la décision et les spécialistes évaluent cet équilibre à un seuil minimum situé entre 7 et 8 hectares d'exploitation. Le débit de chantier est source d'hésitation, tout comme la nature du travail demandé qui est elle aussi déterminante. « Pour l'entretien des sols, d'un point de vue économique on est à peu près à l'équilibre ». Les robots semblent moins adaptés en pulvérisation sur des grandes surfaces, mais présentent un intérêt certain sur des petites parcelles, dans des zones plus compliquées. « Pour le travail du sol, qui n'a



Pour son robot Traxx, Tecnoma fait le choix d'un moteur au GNR.

pas un caractère d'urgence, les temps de travaux ne sont pas si différents. Cela évite de sortir un tracteur enjambeur de 140 chevaux et de 5,5 tonnes qui consomme 12 litres à l'heure ».

Quant à la logistique et à la maintenance, elles sont également source d'interrogations, même si, précise Mathieu Liébart, qui a testé les services de dépannage des concessionnaires, « les filières se structurent et les relais de terrain sont assez efficaces ».

Pour le spécialiste, « il n'y a pas de recette miracle, il faut réinventer le modèle et surtout ne pas essayer d'opposer les deux systèmes de conduite, qui sont finalement complémentaires ».

S'il existe encore de nombreuses interrogations, notamment réglemen-

taires et normatives pour le développement des robots 100% autonomes, le Comité Champagne travaille à la structuration et à la sécurisation de la filière robotique via l'association RobAgri qui regroupe 97 acteurs (constructeurs, centres de recherches, utilisateurs finaux...). Un développement qui va passer par une montée en puissance de la filière, avec des entreprises de plus en plus solides, adossées à de grands groupes et portées par une réelle logique industrielle. « L'idée sera d'accélérer le mouvement, mais il ne faut pas oublier que c'est une filière qui n'a que dix ans et qui se structure. Tous les espoirs sont permis et je suis plutôt confiant sur le développement à terme de ces technologies ».

BENJAMIN BUSSON



Les enjambeurs et chenillards 100% électriques SabiAgri (Ravillon) proposent 10h d'autonomie.

Visite. Annie Genevard, ministre de l'Agriculture (depuis septembre 2024) mène une consultation nationale sur la place des femmes dans ce secteur. Elle est ainsi venue à la rencontre de quinze d'entre elles, agricultrices et viticultrices, afin de récolter leur expérience et d'établir les points à améliorer.

Agriculture : réaffirmer la place des femmes



Annie Genevard, aux côtés du préfet lors de l'échange avec les femmes agricultrices.

« Quand on m'a demandé de m'engager sur la liste des municipales de la ville de Morteau (Doubs), on l'avait tout d'abord proposé à mon mari... qui avait refusé. » Cette anecdote livrée par la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, représente assez bien la teneur des échanges qu'elle a eu avec une quinzaine d'agricultrices et viticultrices, venues livrer leurs expériences en tant que femmes dans un secteur traditionnellement masculin. Pour la petite histoire, une fois qu'Annie Gene-

vard a mis les pieds en politique, elle ne l'a plus quittée. Maire pendant 15 ans, puis députée de la cinquième circonscription du Doubs, secrétaire générale des Républicains, puis présidente par intérim, vice-présidente de l'Assemblée nationale et enfin, aujourd'hui, ministre, c'est avec constance et pugnacité qu'elle a mené sa carrière. Une trajectoire qui parlait aux femmes qu'elle était venue voir, dans le cadre du lancement d'une consultation nationale sur la place des femmes dans l'agriculture, avec comme objectif la constitu-

tion d'un plan d'action d'ici octobre 2025. Saluant celles qui sont engagées « professionnellement, syndicalement, associativement », la ministre a dévoilé ce chiffre : 80% des agricultrices considèrent qu'il est plus difficile de se faire une place dans ce milieu lorsque l'on est une femme. Difficulté d'installation, des conditions de travail, d'équilibre entre vie professionnelle et familiale...

NÉCESSITÉ DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Ainsi, si de plus en plus de femmes vont dans les lycées agricoles (44% d'un effectif total de 150 000 en 2025), la majorité se dirigent vers des formations de services et non dans la production. « Pourtant, dans les années à venir, nous allons être confrontés à la nécessité du renouvellement des générations », insiste la ministre. La Champagne fait néanmoins figure d'exemple puisque c'est le bassin viticole le plus féminisé de France avec 44% de femmes à la tête d'exploitations, quand le reste de l'hexagone est à 27%. « L'intérêt des filles se joue beaucoup dans la sphère familiale », confie Ophélie Lapie Lamiable, viticultrice à Tours-sur-Marne. Pour encourager les jeunes filles à se diriger vers ces filières, elle propose d'encourager l'embauche de formatrices, voire même de constituer

des groupes exclusivement féminins.

Marie-Pierre Lutet-Charpentier, nouvelle présidente du Groupe des Jeunes Vignerons de la Champagne et première femme à occuper ces fonctions, soulevait pour sa part, la difficulté d'avoir des solutions de garde pour les enfants lorsqu'on a des horaires atypiques. Jeune maman d'un enfant de deux mois, elle livrait avoir eu recours au service de remplacement, pas toujours bien connu des exploitantes agricoles. « La flexibilité, c'est ce dont nous avons grandement besoin ». Car aux contraintes domestiques s'ajoutent aussi les contraintes administratives. « La charge de l'administratif pèse encore beaucoup sur les femmes, notamment lorsqu'elles sont associées à leur mari sur une exploitation. » Ce à quoi Annie Genevard répond : « C'est une obsession pour moi de simplifier vos métiers. »

Outre les problématiques de formation, la santé ainsi que les risques psycho-sociaux ont été abordés lors de l'échange. « L'approche One health (qui promeut une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé publique, végétale, animale et environnementale aux échelles locale, nationale et planétaire, ndlr.) doit être menée pour les hommes et femmes dans l'agriculture. Un agriculteur en difficulté

physique ne sera plus à même de bien s'occuper de son exploitation ni même de sa transmission », insiste Séverine Couvreur, qui accueillait la ministre sur son domaine viticole de Rilly-la-Montagne.

Enfin, c'est la question de la représentativité féminine dans les instances qui a été abordée. Si 44% de femmes sont à la tête d'une exploitation viticole en Champagne, seulement 15% d'entre-elles sont présentes au sein des instances du Syndicat Général des Vignerons (SGV). Marie Gailliot, administratrice VIVESCIA en charge du groupe du travail gouvernance connaît donc bien le sujet. « Quand une femme s'investit, on la repère, et ensuite, c'est toujours à elle qu'on va demander de s'investir dans d'autres domaines. Il faut donner les moyens pour démocratiser cette représentativité. La formation est en cela très importante. » Attentive aux échanges nourris avec la quinzaine d'exploitantes, la ministre de l'Agriculture a assuré « vouloir que les politiques publiques prennent davantage en compte leurs besoins spécifiques, que ce soit en matière de formation, de transmission, d'installation, de santé ou de conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. »

NASTASIA DESANTI

Patronat. Le conseil d'administration plébiscite la candidature de la dirigeante de la Société Mécanique Champenoise.

Isabelle Dumange, première femme présidente du Medef Aube



Isabelle Dumange, nouvelle présidente élue à la tête du Medef de l'Aube.

Pour la première fois dans l'Aube, le Medef propulse une femme à sa présidence. Largement élue par les administrateurs avec 24 voix sur 33, Isabelle

Dumange va pouvoir mettre en place son programme pour contribuer à la réindustrialisation de l'Aube. Elle souhaite notamment poursuivre les actions en faveur

du déploiement des EPR, dans la continuité de ce qui a déjà été fait pour attirer les investisseurs et stimuler l'économie locale.

La présidente salue ainsi l'arrivée de Newcleo sur le territoire nogentais. Le fonctionnement interne du Medef avec la remise à l'équilibre de ses comptes et sa modernisation sont également des priorités. Isabelle Dumange veut lui donner un coup de jeune par la création d'un COMEX 40. Ce comité exécutif sera accessible aux adhérents de moins de 45 ans avec une obligation de parité hommes/femmes. Côté emploi, elle souhaite favoriser la voie de l'inclusion. « Nous avons tous des difficultés à recruter. Il faut inclure un maximum de personnes, les personnes handicapées, embaucher les jeunes par alternance et ramener les seniors et les personnes éloignées de l'emploi dans les entreprises ». Pour la transition écologique, le Medef incitera les actions visant à l'autoconsommation énergétique des entreprises.

Quant au volet numérique, la connaissance de l'IA et de ses applications s'impose. « C'est un travail qui doit se faire avec le Medef Grand Est et avec le national. Il se passe beaucoup de choses au

niveau politique et économique sur beaucoup de sujets qui concernent l'activité des entreprises », commente Alexandre Faro, président champardennais du Medef, en félicitant la nouvelle présidente.

Ingénieure de formation, Isabelle Dumange connaît bien le secteur industriel. Elle a repris la Société mécanique champenoise en 2016, entreprise d'usinage de pièces pour l'automobile et l'énergie avec deux sites dans l'Aube à Rosières-près-Troyes et à Romilly-sur-Seine. Elle est également secrétaire de l'UIMM Champagne-Ardenne.

CLARIFICATION ÉTHIQUE

Avant de procéder au rapport d'activité 2024 et aux élections, Vincent Mathieu, encore président, a souhaité faire le point sur une délibération modificative des statuts de l'association adoptée précédemment. Le texte porte sur l'assiduité des membres au conseil d'administration pour pouvoir prétendre à sa présidence. La délibération a été montrée du doigt par d'aucuns et interprétée comme un outil pour permettre la candidature d'Isabelle Dumange, aujourd'hui nouvelle présidente. Surpris par la réception d'un courrier du comité statutaire

d'éthique qui invalidait la candidature, l'ancien président s'est rapproché du national, dossier juridique à l'appui, regrettant « le manque d'impartialité et le non-respect du contradictoire. Les textes étaient compliqués et mal rédigés, la nouvelle disposition est plus claire. Nous manquons de candidats et de bénévoles, cela facilitera surtout l'organisation des prochaines élections de 2028 ». Si l'explication a jeté un froid dans l'assemblée, la candidature est bien confirmée et validée par un message du président national qui a souhaité de bonnes élections.

« C'est un bras de fer permanent sur tous les sujets. Le Medef a un rôle à jouer pour être plus fort dans les négociations qui sont de plus en plus compliquées », conclut Alexandre Faro, président régional qui par ailleurs assure de son soutien à la nouvelle présidente. Le Medef, dont les effectifs sont en progression dans l'Aube, doit donc continuer de rassembler. La nouvelle présidente du Medef peut engager son plan d'action sur fonds de travail collectif. Elle a d'ailleurs invité l'autre candidat, Bertrand Billerey, à y trouver sa place.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Formation. Un collectif de formatrices va à la rencontre des entreprises rurales pour former les salariés, même en pleine campagne.

Collectif « Osons » : la formation partout et pour tous



Osons, un nouveau collectif de coachs pour offrir un large panel de formation.

Quatre coachs au passé industriel se rassemblent sous forme d'un collectif pour donner accès à la formation des

salariés dans les territoires ruraux. Chacune intervient dans sa spécialité. « Nous sommes quatre profils complémentaires avec des activités

diverses », explique Amélie Ramet. Sandrine Plançon, qui vient de l'agroalimentaire, travaille sur les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail et dispose de l'agrément nécessaire aux formations CSE (conseil économique et social). Isabelle Boude, ancienne contrôleur de gestion dans le textile, se positionne plutôt sur le savoir-être et les *softs skills*. Françoise Bourguoin, présidente de l'association de Créez comme elles, a travaillé dans l'agroalimentaire puis à la Sécurité sociale. Elle réalise des validations d'acquis de l'expérience (VAE) et est spécialisée sur les carrières après 50 ans. Amélie Ramet a un passé industriel dans les matériaux de construction, forme sur le bilan carbone et la RSE. « En ruralité, nous constatons que les entreprises forment leurs salariés sur les sujets obligatoires, mais pas sur le développement personnel, le savoir-être ou le développement des compé-

tences des salariés en management, transition écologique, numérique ou économie circulaire ». Le collectif choisit de se rapprocher des communautés de communes qui ont la compétence développement économique, mais sont peu identifiées pour mettre en avant les possibilités de formation des entreprises de leur territoire.

LANCER LE CONCEPT

Un premier pas à la rencontre des entreprises a eu lieu dans le barséquanais à Bourguignon (10) lors d'un « café du territoire » organisé en juin. L'occasion de valider les attentes des entreprises sur leurs besoins en compétences et l'intérêt de former leurs collaborateurs en présentiel. « Il y a un réel enjeu pour les territoires, les entreprises n'arrivent pas à recruter et quand elles y parviennent, les collaborateurs ne restent pas ». Alors, le collectif

Osons sensibilise à tous les sujets de transition et pas seulement à ceux liés au climat. Il s'agit de faire évoluer la façon de travailler, la logistique, les achats. « Le coût et le temps consacrés à la formation restent les principaux freins. Nous accompagnons donc nos clients pour la constitution des dossiers d'aide au financement. Pour le temps, nous venons à la rencontre des salariés et ne leur demandons pas de se déplacer ».

Reste à convaincre les employeurs que les formations sont des facteurs de fidélisation des employés, des atouts pour leur montée en compétences et qu'elles s'adaptent à leur activité. De réels leviers tant pour l'entreprise que pour le développement économique et l'attractivité du territoire. Dans le barséquanais, les premiers rendez-vous ont d'ores et déjà été pris.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Aménagement. Depuis vingt ans, la communauté urbaine du Grand Reims et le GIE Yprema-Moroni s'engagent ensemble dans la réutilisation des graves de mâchefers, aussi bien sur les chantiers publics que privés.

Le recyclage exemplaire des « déchets de déchets »



Les propriétés de "l'Ecograde" obtenue après tri, maturation et criblage des mâchefers, sont reconnues comme équivalentes à celles des matériaux naturels extraites des carrières pour une utilisation en remblais ou en couche de fondation de voiries.

« Rien ne se perd, tout se transforme. » Cette célèbre formule attribuée à Antoine Lavoisier, chimiste, philosophe et économiste du XVIII^e siècle, illustre parfaitement le modèle développé par le Grand Reims en partenariat avec le GIE (Groupement d'intérêt économique) Yprema-Moroni. Ces deux entités conjuguent leurs expertises respectives : Yprema, forte de son savoir-faire en matière de valorisation des mâchefers et de recyclage des matériaux de déconstruction – notamment sur son site historique de Lagny-sur-Marne (77) – et Moroni, spécialisée dans l'extraction, le traitement et la commercialisation de granulats.

Depuis 2005, la collectivité et le GIE ont mis en place un processus de valorisation des graves de mâchefers issus de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Reims. Objectif : transformer ces résidus en matériaux pour les sous-couches routières.

Mais qu'est-ce qu'un « mâchefer » ? « Il existe deux moyens d'éliminer les déchets ménagers : l'incinération ou l'enfouissement en décharge de classe 2. Les résidus issus de l'incinération, ce sont les mâchefers », explique Claude Prigent (photo), président du GIE exploitant le site et président d'Yprema, société basée dans le Val-de-Marne.

Alors qu'un individu produit à lui seul

plus de 500 kg de déchets par an, la question de leur traitement devient cruciale, tant pour la santé publique que pour la préservation de l'environnement – d'autant que la plupart des incinérateurs sont situés en zone urbaine. On peut ainsi qualifier le mâchefer de « déchet du déchet ».

Pourtant, lui aussi peut être valorisé, notamment en matériau de construction.

« Pour réaliser une route, on utilise trois couches : une couche de fondation de 20 cm, une seconde de base, également de 20 cm, puis la couche de roulement, l'enrobé », détaille Claude Prigent.

Le mâchefer entre dans la composition de la première couche, celle des fondations, réduisant ainsi le recours aux ressources naturelles.

250 000 TONNES VALORISÉES DE MÂCHEFER DEPUIS 2005

Le taux de valorisation des mâchefers sur le site de Reims (situé à Saint-Léonard) atteint aujourd'hui 96 %. Depuis 2005, plus de 250 000 tonnes ont ainsi été réutilisées par le GIE Yprema-Moroni. Le processus, particulièrement rigoureux, débute dès la sortie de l'usine d'incinération, lorsque le mâchefer n'est encore qu'un mélange de cendres et de résidus métalliques ferreux et non ferreux très humide car refroidi à l'eau. Il est d'abord mis à sécher à l'air libre

pour faire baisser son taux d'humidité et « révéler ses premières propriétés chimiques ». Cette étape, appelée maturation, est déterminante. « On contrôle le mâchefer à ce stade, car pour obtenir un bon matériau, le brut ne doit pas contenir plus de 5 % d'imbrûlés. Cela garantit aussi la qualité de l'incinération », précise Claude Prigent. Le site a d'ailleurs obtenu, en 2014, la double certification ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement).

Le mâchefer est ensuite traité par plusieurs machines pour extraire les métaux ferreux et non ferreux, comme l'aluminium. Ces résidus sont eux aussi valorisés : « Ils se revendent même plus cher que le mâchefer lui-même ! » Le produit final est calibré avec une granulométrie très fine, qui facilite le compactage. Chaque lot est ensuite contrôlé en laboratoire avant sa commercialisation.

15 000 TONNES PRODUITES PAR AN

« Nous produisons chaque année 15 000 tonnes de graves de mâchefer. Environ 30 % sont utilisées sur des chantiers du Grand Reims, comme récemment celui du Pont de Witry, et 70 % pour des chantiers privés. Souvent dans les Travaux publics, les collectivités montrent que les processus marchent, et le privé suit. » La collectivité s'est engagée à recourir à ce matériau, devenant ainsi un exemple à suivre. « Ce modèle exemplaire est parfaitement duplicable ailleurs. Les 250 000 tonnes de mâchefers ont été valorisées sous forme de graves recyclées, baptisées Ecograde. Cela représente l'équivalent de 7 hectares de gravières, et donc 7 hectares de terres agricoles préservées ! »

NASTASIA DESANTI



L'ensemble de la chaîne de traitement.

Textile

Le Coq Sportif repris par Dan Mamane



Dan Mamane, entrepreneur franco-suisse reprend le Coq Sportif. Le Tribunal des activités économiques a tranché et validé ce vendredi l'offre du businessman face à celle du consortium mené par l'homme d'affaire Xavier Niel et du judoka Teddy Riner. L'équipementier

détenu à 75 % par la société d'investissement Airesis SA était placé en redressement judiciaire depuis février dernier. Un choc après avoir été mis en avant lors des Jeux Olympiques dont il avait obtenu le marché. La fin du placement en redressement judiciaire est une bonne nouvelle pour les 400 emplois directs ou indirects du Coq Sportif. Le siège et son site de production agrandi pour le marché des JO 2024 emploie 135 personnes. Reste désormais à voir la stratégie du repreneur pour préserver le savoir-faire d'une marque née en 1882 sur le territoire aubois.

« J'accueille avec beaucoup d'intérêt la décision du tribunal. Il y a eu des crêtes et des creux, aujourd'hui la pente va être remontée » réagit François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole. « Avoir un repreneur montre la qualité du travail qui a été effectué et la qualité de la main d'œuvre. Le fait d'avoir réinvesti dans l'Aube a été un élément constitutif de la nouvelle image du Coq Sportif. La priorité est de garder l'outil industriel chez nous et de préserver les emplois chez nous. Nous attendons avec beaucoup d'impatience de rencontrer les repreneurs, de les imprégner de cette culture locale et de cette marque ».

L'entrepreneur de 52 ans, Dan Mamane, fondateur de la société Powerdata, repreneur et revendeur de Conforama Suisse puis de la société familiale de vêtement de ski de luxe Ogier ajoute une nouvelle marque de sport à son actif avec le Coq Sportif.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Travaux

Coucy-le-Château : un nouveau prêt pour financer des travaux

Pour concrétiser les projets municipaux de l'année, la commune de Coucy-le-Château s'apprête à contracter un nouveau prêt. D'un montant de 100 000 euros, il permettra de mener à bien plusieurs chantiers sans pour autant creuser la dette de la ville. Approuvé lors du conseil municipal du mercredi 2 juillet 2025, ce financement sur huit ans doit notamment couvrir l'installation de deux chicanes sur l'avenue de Laon afin de sécuriser la circulation, l'aménagement de bateaux sur les trottoirs devant certaines habitations, l'achat d'un tracteur et le règlement final du city-stade. Ce nouvel emprunt n'aura pas d'impact négatif sur les finances communales. En effet, deux crédits en cours arrivent à échéance et représentaient jusqu'ici une charge annuelle de 32 000 euros. Le futur remboursement, estimé à environ 15 000 euros par an, allégera donc les dépenses de la collectivité.

En bref

Kadimage • VOTRE IMAGE SUR TEXTILE & OBJETS

L'ÉTÉ, C'EST LE MOMENT DE PENSER À LA RENTRÉE !

Kadimage reste ouvert tout l'été pour personnaliser vos textiles et objets publicitaires. Évitez le rush de septembre : ANTICIPEZ !

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR

Insertion. La dernière assemblée générale de la Mission locale du bassin d'emploi de Charleville-Mézières a été marquée par le passage de témoin entre l'ancienne directrice et celui qui assumera cette charge en janvier prochain.

Mission locale : Yoann Chevallier succède à Laurence Stoupy



Moment de transmission de relais entre Laurence Stoupy et Yoann Chevallier.

Accompagnant depuis 1990 des jeunes de 16 à 26 ans vers l'autonomie et l'emploi, avec le soutien d'un réseau de 300 PME du territoire, la Mission locale du bassin d'emploi de Charleville-Mézières a soutenu 2 864 personnes en 2024. Dont 944 pour la première fois. C'est sur ce bilan significatif que

la pierre angulaire de cette association, Laurence Stoupy, sa directrice depuis 35 ans, a quitté cette fonction lors de la dernière assemblée générale.

Durant plus de trois décennies, elle aura développé cette structure, passé de quatre à une quarantaine d'agents, en multipliant ses acti-

tivités : studio ML Prod Ardennes, bus itinérant pour aider les jeunes n'ayant pas de moyen de locomotion, relais pour l'emploi, rapprochement constant avec les partenaires... « Par ce travail, nous avons aidé de nombreux jeunes à prendre confiance en eux et à se projeter vers l'avenir. Cela n'a été que du bonheur

de s'impliquer ainsi pour cette bonne cause », livre Laurence Stoupy. N'aimant pas le mot « retraite », elle a ainsi créé une société de consulting en ingénierie afin d'accompagner les collectivités locales et les associations dans des programmes favorisant l'emploi. Un domaine qu'elle connaît donc très bien.

UNE PRISE DE FONCTION EN JANVIER 2026

Son successeur est d'ores et déjà connu. Il s'agit de Yoann Chevallier. Déjà en place, ce Carolomacérien de 37 ans deviendra officiellement le nouveau directeur de la « Milo » le 1^{er} janvier 2026.

Après avoir été gendarme durant un an au sein de la compagnie de Troyes puis œuvré de 2011 à 2018 comme éducateur sportif et scolaire pour l'association de sauvegarde de la Marne auprès de décrocheurs scolaires de 12 à 21 ans, Yoann Chevallier, doté d'une licence « développement social et médiation par le sport », a ensuite travaillé comme coordonnateur d'actions sociales à la communauté de communes du Pays Rethélois.

« Dans le cadre de la politique de la ville, j'ai développé différents projets territoriaux répondant aux besoins des habitants de ce secteur géographique avec l'aide des collectivités locales, des associations et des partenaires institutionnels », fait-il savoir.

La suite de son parcours professionnel l'a amené à rejoindre les services du conseil départemental comme cadre socio-éducatif au Foyer de l'Enfance puis en tant que délégué territorial des solidarités sur le bassin Sud Ardennes pour y encadrer les maisons de solidarité de Rethel et de Vouziers. Yoann Chevallier a pris ses nouvelles fonctions à la « Milo » le 2 juin où il est désormais à la tête de quatre responsables de secteurs et de 36 conseillers techniques. « C'est un nouveau défi pour moi. L'idée n'est pas de déconstruire ce qui a été réussi avec succès depuis 1990 mais d'assurer la continuité de cette culture et d'accélérer son dynamisme tout en gardant le côté actif, innovant et collaboratif qui caractérise la mission locale ».

PASCAL REMY

Mobilité

Avec la Région : des trains et des cars à 1€ pour rentrer du Cabaret Vert !

Du 14 au 17 août 2025, Charleville-Mézières vibrera au rythme du plus grand festival du Grand Est, le Cabaret Vert.

À cette occasion, la Région Grand Est met à disposition des festivaliers des trains et des cars. Objectif ? Réduire l'impact écologique des déplacements tout en assurant un retour en toute sécurité et à moindre coût !

NOUVELLE ÉDITION, MÊME ENGAGEMENT !

Tout est prévu pour venir au Cabaret Vert plus durablement : Le retour en train à 1€ au départ de Charleville-Mézières vers une gare du Grand Est ou Paris-Est. Cette offre est valable du 14 au 18 août inclus, sur le même itinéraire que le billet aller, dans tous les trains TER lors de votre voyage retour !

Les trains de nuit : chaque soir, profitez de trains spéciaux après-concerts en direction de Reims et de Givet

- Reims-Charleville-Mézières : Poix-Terron, Amagne-Lucquy, Rethel et Bazancourt.

- Charleville-Mézières-Givet : Nouzonville, Joigny-sur-Meuse, Bogny-sur-Meuse, Monthermé, Deville, Laifour, Anchamps, Revin, Fumay, Haybes, Fépin, Vireux-Molhain, Aubrives. Les billets sont en vente sur le site TER Grand Est, aux distributeurs de billets régionaux et sur SNCF Connect.

- Des cars spéciaux seront eux aussi au rendez-vous. Chaque jour, un aller-retour est proposé pour assister aux concerts, pour aller et venir de Charleville-Mézières vers Sedan, Carignan, Signy-l'Abbaye, Vouziers et Rocroi avec arrêts intermédiaires. L'accès à l'autocar est exclusivement réservé aux personnes détentrices d'un billet aller-retour. Réservation indispensable.

Infos : <https://www.ter.sncf.com/grand-est/decouvrir/partenariats-TER/cabaret-vert>

Apprentissage

La JCE en Ardennes lance son guide de l'apprentissage

La Jeune Chambre Économique (JCE) a lancé son guide de l'Apprentissage, un outil inédit et concret destiné aux entreprises pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des jeunes en alternance et faciliter le recrutement des apprentis. À travers cette initiative, la JCE en Ardenne et le Club des « Entreprises s'engagent » profitent pour lancer un appel : « Il est temps que d'autres suivent cet exemple ! »

L'apprentissage est une voie d'avenir pour les jeunes et une réponse aux besoins en compétences des entreprises. Grâce au guide créé par la JCE, chaque employeur peut désormais s'engager plus facilement dans cette démarche.

P.R.



traverse le XX^e siècle et se confond avec celle de l'agriculture et de la coopération agricole en France. Une histoire qui éclaire le passé pour bâtir l'avenir... Le Village VIVESCIA 2025 en fera la démonstration !

Deux événements sont particulièrement à noter :

- **Lundi 1^{er} septembre à 13h30** : Conférence-débat « Nouvelle donne de la mondialisation : Quels défis pour la France et l'Europe », au village VIVESCIA. Avec Christian Saint-Étienne, économiste, universitaire, analyste politique. Il est professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, auteur de « Trump et nous, comment sauver la France et l'Europe ».

Cette séquence sera suivie d'un regard croisé d'experts sur les enjeux et les impacts sur le marché mondial des matières premières agricoles. (Places limitées, sur inscription)

- **Mardi 2 septembre à 11h30** : Table ronde « Comment les start-up contribuent à construire le modèle agricole de demain ? », au village VIVESCIA. Avec Félix Bonduelle, membre du Bureau de la Ferme Digitale, Martin Ducroquet, co-fondateur et directeur général de Sencrop (places limitées, sur invitation).

Foire de Châlons 2025

Le Village VIVESCIA sera mémoriel, toujours végétal et encore plus digital

Comme tous les ans, le Village VIVESCIA raconte l'histoire des grains, les innovations, les métiers et les projets du Groupe. Mais pas seulement ! En écho à la parution du livre Mémoire de grains - VIVESCIA une histoire céréalière* début 2025, VIVESCIA a décidé de raconter aussi son histoire et celle de nos filières et territoires : une histoire collective d'agriculteurs entrepreneurs engagés, une histoire qui

25 %

Un quart des ménages vivent dans une résidence principale considérée en sous-occupation très accentuée. Il s'agit le plus souvent de maisons individuelles occupées depuis longtemps par des propriétaires âgés n'ayant plus d'enfants à leur domicile. Le taux de sous-occupation très accentuée atteint 41 % pour les maisons individuelles. Il varie beaucoup au sein du territoire national, en lien en particulier avec la part plus ou moins élevée de grands logements. La Bretagne est la région la plus concernée par la sous-occupation ; cette dernière est moins fréquente en Île-de-France, en PACA, en Corse et dans les départements d'outre-mer. Le phénomène est plus prégnant dans les couronnes des aires d'attraction des villes que dans les pôles. (INSEE)

15,4 %

Le taux de pauvreté augmente fortement (15,4 % après 14,4 % en 2022, soit +0,9 point du fait des arrondis) et atteint son niveau le plus élevé depuis 1996, année où débute la série. En 2023, 9,8 millions de personnes occupant un logement ordinaire en France métropolitaine vivent sous le seuil de pauvreté monétaire.

La hausse du taux de pauvreté touche plus particulièrement les familles monoparentales et les enfants, tandis que les retraités sont moins affectés. Cependant, l'intensité de la pauvreté, mesurée par l'écart entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté, est en léger recul en 2023. (INSEE)

-3,4%

En mai 2025, la baisse des prix des produits des industries extractives, énergie et eau s'atténue fortement (-3,4 % après -14,7 % en avril), dans le sillage des prix de l'électricité (-5,8 % après -24,3 %). Des épisodes de prix négatifs de l'électricité ont même été constatés, notamment lors des ponts de mai durant lesquels la demande a été en recul et la production solaire abondante. Sur un an, les prix des produits des industries extractives, énergie et eau sont en baisse, pour le dix-huitième mois consécutif (-2,2 % après -4,4 %), essentiellement du fait des prix de l'électricité. La baisse des prix des produits de la cokéfaction et du raffinage se poursuit sur un mois mais beaucoup moins fortement (-1,0 % après -7,8 % en avril). (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**

la réussite est en vous



**BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE**

Source BPCF. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPA LC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127 - Crédit photo : Pedro Nóbrega - ROSA PARIS

COTATIONS AU 10/07/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	7 878,46	+ 1,81%
SBF 120	5 982,98	+ 1,68%
Nikkei	39 821,28	+ 0,15%
Dow Jones	44 458,30	- 0,08%
Eurostoxx 50	5 445,65	+ 2,39%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F

Dollar	1,1700	- 0,82%
Livre Sterling	0,8630	- 0,03%
Yen	171,33	+ 0,98%
Dollar/Yen	146,43	+ 1,82%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,291	+ 0,016
Euribor 10 ans	2,633	+ 0,047

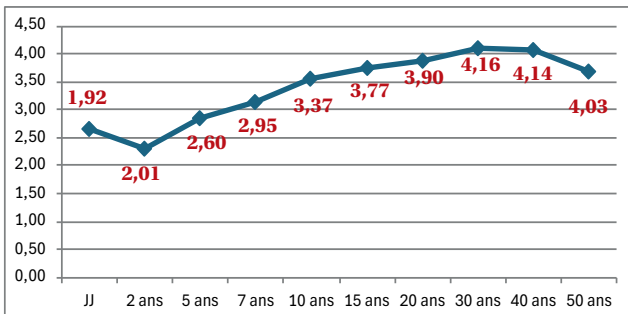
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	1,919	- 0,004
Euribor 1 mois	1,926	+ 0,037
Euribor 3 mois	2,001	+ 0,043
Euribor 6 mois	2,070	+ 0,037
Euribor 12 mois	2,089	+ 0,034

FRANCE ETAT

BTAN 2 ans	2,008	- 0,003
BTAN 5 ans	2,599	+ 0,030
OAT 7 ans (TEC	2,952	+ 0,041
10) OAT 10 ans	3,366	+ 0,058
OAT 30 ans	4,164	+ 0,102
OAT 50 ans	4,033	+ 0,101

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	28,59	+ 0,27
BNP PARIBAS	78,87	+ 0,33
CARREFOUR	12,47	- 0,09
CRÉDIT AGRICOLE	16,40	+ 0,23
EXEL INDUSTRIES	45,00	+ 0,05
L.V.M.H.	487,85	- 0,23
LAURENT-PERRIER	97,60	- 0,05
MICHELIN	32,22	+ 0,01
NEXANS	109,20	+ 0,05
KERING	199,80	- 0,16
HAULOTTE-GROUP	2,65	- 0,00
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	52,45	- 0,10
RENAULT	41,18	- 0,12
SAINT-GOBAIN	101,55	+ 0,18
SANOFI-AVENTIS	83,32	- 0,11
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	52,00	+ 0,91
VALLOUREC	16,88	+ 0,03
VEOLIA	30,61	+ 0,13
VINCI	127,05	+ 0,27
VFRANKEN-POMMERY	12,35	- 0,06

EMPRUNTS D'ETAT

JJ	0,38	4,44	1,92
2 ans	0,76	3,87	1,87
5 ans	1,03	3,93	2,19
10 ans	1,51	4,35	2,64
30 ans	3,06	4,88	3,19

Évolution des prix alimentaires dans la zone euro en temps réel

Les ménages suivent avec attention les prix des biens alimentaires car ils font partie de leurs achats du quotidien. Sous l'effet d'une hausse brutale du coût des matières premières en 2021, les prix de l'alimentation ont progressé fortement entre début 2022 et début 2023, avant de se stabiliser courant 2023 et en 2024. Afin d'analyser au plus près cette évolution, la Banque centrale européenne a développé un outil, qui collecte chaque jour plusieurs milliers de prix fixés par plusieurs supermarchés de la zone euro, à partir de techniques dites de « moissonnage des données » publiées sur internet. Cet article en tire quelques leçons sur l'ajustement des prix des produits alimentaires. Lors de la vague inflationniste, les hausses de prix ont été plus fréquentes que d'habitude, mais d'une amplitude inchangée. Depuis mi-2023 l'ajustement des prix s'est normalisé avec une proportion équivalente de hausses et de baisses.

L'inflation des prix à la consommation dans la zone euro s'est brutalement renforcée fin 2021, culminant à plus de 10 % en octobre 2022 par rapport à octobre 2021, avant de refluer graduellement et de s'établir un peu au-dessus de 2 % en 2024. Cette forte hausse des prix a été d'autant plus ressentie par les ménages qu'elle portait sur les achats du quotidien comme l'essence, en 2021 et 2022, puis les produits alimentaires, entre 2022 et 2023.

Dans le cas des prix des produits alimentaires, les prix internationaux des matières premières ont d'abord connu, en 2021, une hausse rapide et forte, qui s'est peu à peu transmise aux prix à la production, puis aux prix à la consommation. Ainsi, début 2023, la hausse sur un an des prix de l'alimentation dans la zone euro a atteint un maximum, à près de 18 % (contre moins de 2 % en moyenne par an sur les 25 dernières années). Sous l'effet d'une détente sur les prix internationaux, les prix des produits alimentaires se sont ensuite stabilisés en 2023, leur hausse sur un an restant contenue à 1,5 % fin 2024.

Afin de suivre au plus près l'évolution des prix des produits alimentaires, la Banque centrale européenne (BCE), en lien avec les banques centrales de l'Eurosystème, a mis en place un outil « Daily Price Dataset » (DPD, données quotidiennes de prix) collectant, chaque jour, des milliers de prix dans les supermarchés de la zone euro à partir de techniques de moissonnage de données sur internet. Mis en place en avril 2022, cet outil a permis de collecter plusieurs millions de prix de près de 100 000 produits alimentaires vendus couramment dans plusieurs supermarchés des quatre plus grandes économies de la zone euro (Allemagne, France, Italie et Espagne). Ce suivi en temps réel des prix de l'alimentation présente plusieurs intérêts pour l'analyse de l'inflation. Au-delà du fait que les prix des produits alimentaires sont particulièrement suivis par les ménages, l'alimentation représente près de 20 % du panier de consommation des ménages dans la zone euro et l'évolution des prix de ces produits peut contribuer substantiellement à l'inflation d'ensemble....

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

La Région Grand Est confirme la bonne exécution de son budget exceptionnel 2024

Région. Le Compte Administratif 2024 confirme une année budgétaire exceptionnelle pour la Région Grand Est, laquelle en profite pour améliorer ses ratios financiers et se donner un peu d'air dans la perspective de nouvelles ponctions de l'Etat.



En attendant bien l'oreille, certains élus disent s'attendre à une ponction de 220 M€ de l'Etat sur le Budget Primitif 2026 de la Région.

La dernière plénière du Conseil régional, avant les vacances d'été, a été plutôt calme du côté des invectives quasi traditionnelles, même si l'on a cependant, à deux reprises, au cours des sept heures de séance et de la dizaine de rapports abordés, tutoyé la frontière des diffamations entre la Majorité et le RN. À chaque groupe de l'Assemblée sa vision musclée de la politique régionale.

Ainsi, pour Laurent Jacobelli (RN), mieux valent les critiques de l'Observatoire des Territoires que les satisfécits tirés du sondage OpinonWay sur le Grand Est, avec ce tacle « ferroviaire » comparant le Président Franck Leroy au Jean Gabin de La Bête Humaine, référence au film de Jean Renoir. Pour Christophe Chozerot (Centristes et Territoires) – au passage saluant le bon suivi du Pacte des Solidarités – l'avenir est à l'innovation. À retenir dans l'arsenal des critiques de l'écologiste Eliane Romani : « Le sacrifice des sols agricoles, le retour des pesticides et de la Droite climatique... »

Pour Michaël Weber (La Gauche Solidaire et Ecologiste) : « Nous ne partageons pas vos choix budgétaires... Le débat démocratique est absent... Où est la transition sociétale ? » Avec cette belle citation de Jacques Chirac : « Lorsque la prudence est partout, le courage n'est nulle part ». Valérie Debord (Majorité Régionale), étant entendu pour elle que RN et fake news font bon ménage et idem pour RN et complotisme : « Nous sommes

une majorité active et aimée des habitants du Grand Est ». Cette entrée en matière de mise, c'est Marc Sebeyran, Vice-président délégué aux finances qui présente et défend le CA, Compte Administratif 2024 du Grand Est, « Juge de paix de l'action régionale » selon sa définition.

LE VOLUME BUDGÉTAIRE EXCEPTIONNEL DE 2024

Le Compte Administratif vérifie chaque année la véracité financière au service de la réalisation des politiques engagées par la collectivité l'année précédente. Dans les grandes lignes, gonflé par des recettes exceptionnelles (4 102 M€), le budget 2024 est supérieur de près de 21% à celui de 2023. Ces recettes ont permis à l'investissement de passer de 1 307,2 M€ à 1 665,9 M€, soit une progression de 27,4%. Au final, le CA découvre, excédent et report confondus, un solde positif de 23,5 M€, dont la destination a fait objet d'un débat musclé entre la majorité et l'opposition.

Outre ce résultat, le CA 2024 affiche un taux d'exécution du budget de 93% et un taux d'épargne brute de 18,3%. La dette de la Région Grand Est (2,7 Md€) progresse de 1,8% (+50 M€), loin de la progression moyenne de l'ensemble des Régions (+6,2%). Pour Marc Sebeyran, en tenant compte d'une inflation à +2,3%, cette dette maîtrisée est même en diminution. Une affirmation qui va irriter l'opposition pour laquelle la vigilance des ratios financiers par la Majorité est une obsession improductive.

LA CIGALE ET LA FOURMI VERSION MARC SEBEYRAN

Le charme de la démocratie étant la friction des opinions, la discussion autour du CA en est une illustration. Place à Pierre François pour le RN : « Une Région de plus en plus coûteuse... Les billets TER les plus chers de France... Depuis 2015, une augmentation de 400 M€ de la dette régionale... Une Région qui vit en permanence à crédit ». Au tour de Lou Noirclère (Ecologistes) : « Les indicateurs en faveur de l'écologie sont en baisse... Tous les budgets 2025 améliorant la vie en ruralité sont en baisse... Les reculs sur les financements de l'emploi et de la formation sont graves... ». Éric Quénard (Gauche Solidaire et Ecologiste) constate le recul de l'épargne brute, recul nuisible à l'investissement et ajoute : « Ce qui nous intéresse, plus que les ratios financiers,

c'est la satisfaction des besoins de la population ».

Si Lara Million (Centristes et Territoires) cherche des projets dans le CA et demande une évaluation des investissements passés et plus d'attention portée aux entreprises, elle prévient : « Les concours de l'Etat aux collectivités vont diminuer ». Enfin, Catherine Belrihiti, pour la Majorité, souligne la très bonne gestion des fonds européens par la Région, la meilleure de France. Marc Sebeyran conclut en direction de l'opposition : « Quand on vous écoute, nous devrions déjà être en faillite. En fait, si vous êtes cigales, nous sommes plutôt fourmis ». Moins clivante que Jean de La Fontaine, la vérité ici est, qu'en fonction des dossiers, des cigales se retrouvent fourmis et inversement.

Vient ensuite la présentation du BS, le Budget Supplémentaire 2025, intégrant le résultat de l'exercice 2024, tenant compte des évolutions budgétaires et des priorités politiques apparues en début d'année et mettant à jour les prévisions de recettes et de dépenses en fonction du contexte national. Prévoyant un impact négatif de 111 M€ contre 135 M€, cela avant le vote de la loi de finances au Parlement, le BS 2025 s'élève à 25 M€ et permet une annulation d'emprunt de 17,8 M€. Voilà donc pour le présent. L'avenir n'est pas aussi serein. En attendant bien l'oreille, certains élus disent s'attendre à une ponction de 220 M€ de l'Etat sur le Budget Primitif 2026 de la Région.

Parmi les nouveautés des politiques du Grand Est

À propos de la sécurité dans les transports, la Région va reprendre le pilotage de la Sûreté ferroviaire afin

de disposer d'un contrôle direct entre opérateurs et territoires. Ce pilotage régional sera rendu possible par un financement annuel de près de 3,5 M€. La nouvelle gouvernance mobilisera environ 150 agents de la Sûreté ferroviaire et se traduira par une nouvelle convention avec la Gendarmerie nationale. Dans les grandes lignes, il s'agit de renforcer la lutte contre le harcèlement dans les transports, d'amplifier la vidéoprotection des gares et la sécurité de proximité.

Afin de favoriser les déplacements en train et en car le week-end, la Région lance, dès à présent, le Pass Groupe Week-end. Proposer au tarif unique de 40 euros la journée, ce Pass va permettre aux groupes de deux à cinq personnes de voyager en illimité sur l'ensemble du réseau Fluo régional, trains et cars, y compris sur les lignes vers Paris, les samedis, dimanches et jours fériés.

Elles travaillaient déjà ensemble, la Région et les cinq universités du territoire signent une convention 2026-2028, dans une perspective de lisibilité, de visibilité et d'efficacité accrues. La convention répond à neuf défis territoriaux majeurs, dont entre autres mesures les réponses à la pénurie des compétences, la valorisation des diversités territoriales, l'accompagnement de la mutation des entreprises, la santé globale, la coopération infra-régionale, la mobilité décarbonée des biens et des personnes, la souveraineté alimentaire et énergétique... Cette convention souligne quatre priorités : la réussite étudiante, l'ancrage territorial de l'enseignement supérieur, l'attractivité scientifique et le transfert technologique.

GÉRARD DELENCLOS

UN VŒU PIEUX POUR SAUVER LA SIDÉRURGIE

Au terme de sept heures de débat arrive le moment des motions et des vœux des groupes politiques. Et pour les sceptiques, un quasi-miracle survient avec, à propos d'ArcelorMittal, un quasi-consensus entre deux textes, celui de la Majorité et celui commun de la Gauche et des Ecologistes.

En bref, pour la Majorité : « Soutenir la production française et européenne d'acier par des niveaux de protection face à la surproduction chinoise et aux barrières douanières des États-Unis, favoriser l'acier vert par des investissements massifs dans la transition écologique et énergétique et dresser des barrières douanières, introduire la notion de souveraineté à partir d'un prix raison-

nable de l'énergie, obtenir d'ArcelorMittal des engagements sur les investissements et l'emploi ».

Le second vœu sur le sujet, émanant de la Gauche et des Ecologistes, pose une divergence fondamentale : « La nationalisation de la fabrication d'acier avec la création d'une Société Nationale de l'Acier ». Au terme d'un débat d'une tenue exemplaire, le clivage politique s'est cependant imposé avec un vote séparé : 95 voix pour le 1^{er} vœu et 98 voix contre le second. Peut-être faut-il alors mesurer cette conclusion de Franck Leroy : « La Région Grand Est et ses petits moyens sont des petits bras par rapport à des enjeux qui se chiffrent par milliards d'euros ».

Politique. Le Conseil départemental vote une décision modificative avec un emprunt complémentaire de 6,6 millions d’euros pour maintenir ses investissements.

L’Aube ajuste son budget pour répondre aux priorités



Le Relais du Bien-Être, un lieu de répit pour les aidants familiaux.

En 2024, la dette du département de l’Aube s’élève à 200 € par habitants, soit presque le double de 2023 avec 114 €. Une augmentation expliquée par un nouvel emprunt pour maintenir ses investissements prévus. Pour autant, le département reste dans la fourchette basse de l’endettement par habitant, la moyenne des départements de même strate étant à 511 €. Le Conseil départemental de l’Aube s’inscrit dans la ligne de ses prévisions même s’il doit faire des arbitrages « *La situation n’est*

pas idéale, mais elle n’est pas pour autant désespérée. Grâce à une gestion anticipée et rigoureuse, notre collectivité aborde cette période avec une volonté claire : rester fidèle à ses engagements, tout en s’adaptant avec pragmatisme », explique Philippe Pichery, son président. Ainsi, le Département recourt à un nouvel emprunt qui passe de 30 millions d’euros en 2024 à 35,8 millions d’euros en 2025 après le vote de la décision modificative. L’équilibre du budget assure un autofinancement de 21 millions

d’euros et une capacité d’investissement de 83 millions d’euros. Un ajustement budgétaire décidé parce qu’il s’agit notamment de pas « *renoncer à l’essentiel* », annonce Philippe Pichery, son président. L’essentiel, c’est le soutien aux Aulois les plus fragiles, comme les personnes âgées ou handicapées.

LE SCHÉMA D’AUTONOMIE 2025/2029 FINALISÉ

En 2030, 25 % des Aulois auront 65 ans et plus et 12 % auront plus

de 75 ans. En parallèle, 24 000 personnes sont en situation de handicap. Par ricochet, le nombre des aidants familiaux, 28 000, continue d’augmenter. Le vote du schéma d’autonomie 2025-2029 doit faciliter le quotidien des habitants et l’accompagnement médico-social face à la perte d’autonomie, favorisant l’inclusion des personnes concernées et luttant contre leur isolement.

Construit en concertation avec les acteurs publics et privés, le plan définitif est en cours de rédaction pour être présenté en assemblée en juin prochain. L’agence régionale de santé en a pris connaissance pour concertation. Il a aussi reçu l’avis favorable du conseil départemental de la citoyenneté et de l’autonomie de l’Aube.

Le schéma s’articule autour de cinq grands axes qui se déclinent ensuite en 22 fiches d’action. Avec tout d’abord la création d’un service public départemental de l’autonomie (SPDA) qui doit permettre un meilleur accès aux droits et à l’information. Le second point concerne l’amélioration de la qualité de vie des personnes. Cela se traduira par des travaux d’accessibilité, des parcours adaptés en entreprises, des offres sportives.

Cet axe favorisera également la participation des personnes âgées, aidants et personnes en situation de handicap aux décisions de mise en œuvre des politiques publiques.

Le troisième axe porte sur le soutien aux aidants pour prévenir leur épuisement avec, par exemple, les offres de droit au répit.

Le quatrième point doit notamment faciliter la connaissance des acteurs entre eux et l’utilisation d’outils numériques pour partager les informations utiles sur les personnes accompagnées. Enfin, l’offre liée au parcours de vie des personnes doit promouvoir les métiers de l’autonomie pour anticiper les besoins futurs. Il s’agit aussi de mettre en place un niveau de priorisation des personnes selon leur situation, de promouvoir l’habitat inclusif et de valoriser les solutions d’habitat intermédiaire en résidence services, collocations ou autres alternatives.

Face au vieillissement de la population, le Département se met donc en ordre de marche pour privilégier le maintien à domicile des habitants en améliorant leur confort et leur qualité de vie.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Attractivité

France 2030 : l’Aisne sous-exploitée malgré les opportunités de financement pour les entreprises

Le plan d’investissement France 2030, doté de 54 milliards d’euros, est destiné à soutenir des projets d’innovation, mais jusqu’à présent, très peu de chefs d’entreprise en ont profité, malgré la disponibilité de crédits. Annoncé en octobre 2021, ce plan vise à faire de la France un leader dans divers secteurs tels que la santé, l’énergie, l’automobile, l’aéronautique, le numérique et la robotique, tout en promouvant une croissance respectueuse de l’environnement. Pour atteindre cet objectif, l’État a mis en place des ressources financières considérables pour aider les entreprises à construire l’économie de demain.

Cependant, il apparaît que l’Aisne a été moins impliquée dans ce programme que d’autres régions. En effet, bien que 8 500 projets aient été soutenus en France depuis le lancement de France 2030, l’Aisne ne compte que 15 lauréats et a reçu 29,4 millions d’euros d’aides, un chiffre bien inférieur à celui d’autres départements comme la Somme, avec 53 lauréats et 200 millions d’euros d’aides, ou le Pas-de-Calais, avec 54 lauréats et 123 millions d’euros d’aides. Il est donc souligné que l’Aisne pourrait améliorer significativement ses résultats et profiter davantage de ces fonds pour soutenir des projets de grande envergure dans la région.

De plus, un volet spécifiquement dédié à la région, doté de 56 millions d’euros, est accessible en complément du programme national. Ce volet régional se concentre sur trois objectifs principaux : encourager l’innovation dans les PME, soutenir le développement de filières industrielles et faciliter la collaboration entre entreprises et organismes de recherche. Malgré ces opportunités, l’engouement reste limité. Le programme France 2030 est souvent perçu comme complexe, et il est parfois confondu

avec le dispositif France Relance. Pour remédier à cette situation, un accompagnement personnalisé est proposé via une adresse dédiée, permettant aux porteurs de projets d’obtenir des conseils adaptés. De plus, bien qu’une partie importante du budget reste disponible, il n’est pas trop tard pour en faire la demande. Il est encore possible pour les entreprises de profiter de ces aides pour investir et développer des projets structurants.

GUILLAUME BOTTON

Travaux

Réaménagement de la RD830 : un projet pour améliorer sécurité et confort

La RD 830, reliant Étrépilly à Bouresches, va subir d’importants travaux cet été pour améliorer sa sécurité et sa durabilité. Cet axe, essentiel pour les automobilistes circulant entre Belleau et Château-Thierry, se trouve dans un état préoccupant, avec des fissures et une chaussée dégradée qui rendent les croisements difficiles.

Les travaux de réhabilitation, lancés dans la continuité des travaux de la RD10 effectués en 2021, visent à moderniser cette portion de route de 830 mètres, entre la RD9 et la RD10, pour rendre les trajets plus sûrs et confortables. Prévue pour durer environ deux mois après un mois de préparation, cette opération, est financée à hauteur de 330 000 € TTC. Durant toute la durée des travaux, la circulation sera déviée afin de garantir la sécurité des usagers et des équipes de chantier. Ce projet, coordonné par le Département de l’Aisne, implique plusieurs entreprises spécialisées, dont Eiffage pour le terrassement et l’assainissement, Eurovia pour la réfection de

la chaussée, et Signature pour la signalisation horizontale.

G.B.

Restauration

La Tour de Crécy ferme définitivement ses portes après une liquidation judiciaire

L’hôtel-restaurant La Tour de Crécy, situé au centre de Crécy-sur-Serre, a définitivement cessé son activité après plusieurs mois de difficultés financières. Cette fermeture fait suite à la liquidation judiciaire prononcée le 23 mai 2025. Ce restaurant, qui était un lieu de rassemblement important pour la ville, s’ajoute à une liste d’établissements ayant fermé dans la région, après le Café de la Poste et le Bienvenu.

La municipalité, propriétaire des murs de l’établissement, avait tenté à plusieurs reprises de récupérer les loyers impayés. Le bail avait été signé en 2021 avec la locataire, Stéphanie Miret, pour un montant mensuel de 860 € incluant un logement privé. Cependant, malgré les efforts pour sauver l’établissement, les problèmes financiers se sont accumulés. La fermeture du restaurant a été particulièrement marquée par des difficultés techniques et un manque d’infrastructures adéquates pour continuer l’activité dans de bonnes conditions. Bien que l’hôtel a poursuivi son activité, le restaurant était resté fermé plusieurs mois avant la liquidation.

La fermeture définitive de La Tour de Crécy met fin à un projet qui peinait à se stabiliser, malgré les tentatives de la municipalité pour éviter cette issue. Le centre de Crécy-sur-Serre perd ainsi un autre de ses lieux de convivialité et de restauration.

G.B.

AVIS D'EXPERT

TVA sur les véhicules de fonction : risques et opportunités

Fiscalité. Au grand dam des entreprises, la TVA payée pour l'acquisition ou la location d'un véhicule conçu pour transporter des personnes n'est pas déductible, même si le véhicule est utilisé pour l'activité de l'entreprise. De par sa nature, la TVA payée au titre d'un véhicule de tourisme – mention VP sur la carte grise – n'est pas déductible. Du moins en principe.

Le 30 avril 2025, l'administration fiscale a publié un rescrit dans lequel elle précise que dans certaines situations, la mise à disposition par une entreprise de véhicules de tourisme à ses employés doit être imposée à la TVA. Symétriquement, la TVA payée en amont sur ces véhicules par l'employeur peut être déduite – ce qui peut se révéler intéressant. Présenté parfois simplement comme une aubaine, voire comme un véritable jackpot, ce rescrit nécessite pourtant de maîtriser les conditions pour bénéficier de la déduction, d'apprécier les risques pour le passé et d'éviter quelques dommages collatéraux, notamment en droit social.

À QUELLE CONDITION LA TVA EST-ELLE DÉDUCTIBLE ?

Pour l'Administration, dès lors que la mise à disposition du véhicule a une « contrepartie stipulée », il s'agit d'une prestation de services à titre onéreux assujettie à la TVA. Dit autrement, l'employeur est traité, en matière de TVA, comme un loueur de voiture et il doit collecter la TVA auprès de son employé. Il faut donc identifier une opération de location, en aval, pour envisager une déduction, en amont.

La contrepartie envisagée par l'Administration doit consister en un versement d'une somme d'argent ou en la renonciation à la perception d'une telle somme. Au vu de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne, il y aura évidemment contrepartie en cas de participation financière du salarié ou de prélèvement sur le salaire brut ou net. Il en sera également ainsi en présence d'une renonciation à une partie de rémunération, d'une renonciation à un autre avantage identifié ou de l'utilisation d'un crédit de points convertible en salaire supplémentaire.

Relevons qu'il est très probable que l'existence et la démonstration d'un avantage en nature ne suffise pas à identifier une contrepartie au sens de la TVA. En effet, lorsque l'employeur met à la disposition permanente d'un salarié un véhicule dont il est propriétaire ou locataire, l'utilisation privée qui en est faite est valorisée, certes, pour être soumise à cotisations sociales et pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Cependant, le fait qu'un avantage donne lieu à prélèvement public n'implique pas qu'un loyer a été payé



à l'employeur. C'est d'ailleurs la position de l'Administration dans son rescrit et celle de la Cour de justice de l'Union européenne dans sa jurisprudence. Il ne suffira donc pas de maintenir la pratique – courante – de l'avantage en nature pour entrer dans un schéma permettant de récupérer de la TVA. A toute fin utile, le 24 juin 2025, un député a posé une question au ministre de l'Économie afin d'éclaircir le sujet.

En outre, pour l'instant, il ne suffit pas que la contrepartie existe. Il est exigé que la contrepartie soit stipulée. Il peut s'agir du contrat de travail ou d'un contrat ad hoc, tant qu'il y a explicitation. Peut-être s'agit-il d'un point qui évoluera en fonction des contrôles de l'Administration sur les périodes antérieures.

QUEL MONTANT FACTURER À L'EMPLOYÉ ?

L'employeur pourra légitimement s'interroger sur le montant de la contrepartie à facturer à l'employé. Doit-elle correspondre à un prix de marché ? à la valeur du véhicule ? à l'importance de l'employé ? à la proportion d'utilisation à titre privée ? A priori rien de tout cela. En matière de TVA, la seule « restriction » dans la détermination de la contrepartie est qu'elle ne doit pas être symbolique, c'est-à-dire présenter une disproportion mar-

quée avec la valeur de l'opération de location. Le montant à la charge de l'employé en contrepartie de la prestation de services que lui fournit l'employeur peut même être forfaitaire.

Simplifiant le sujet, l'Administration prévoit même que l'employeur est « réputé avoir déterminé le montant de la contrepartie de la mise à disposition du véhicule en tenant précisément compte de l'utilisation partiellement personnelle qu'en fera son salarié ». Cette présomption évite d'avoir à justifier de façon détaillée une quelconque fraction d'utilisation privée.

Cependant, si le montant de la contrepartie est trop faible, l'URSSAF pourrait être tentée de constater... un avantage en nature pour la fraction supérieure à la participation de l'employé. La détermination de la contrepartie nécessitera donc de prendre en compte le coût théorique d'un avantage en nature, le montant éventuel de TVA, quelques effets de bord fiscaux et d'optimiser l'ensemble.

UN RISQUE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Devant cette évolution, il pourrait être tenté de ne rien faire pour éviter d'entrer dans

les complexités de la TVA. Cependant, il est tout à fait possible d'être, sans le savoir, dans une situation où la TVA aurait dû être appliquée. En cas de contrôle, l'administration fiscale serait donc en droit de calculer la TVA « en dedans » sur la contrepartie du salarié et de contraindre la société à reverser un supplément de TVA au Trésor. Un audit fiscal et social pourrait donc s'avérer nécessaire.

UNE BELLE OPPORTUNITÉ POUR L'AVENIR

L'opportunité pour une entreprise sera proportionnelle au nombre de véhicules qu'elle détient ou loue et qu'elle met à disposition de ses salariés pour leur usage personnel ou non-exclusivement professionnel. La TVA payée en amont sur l'acquisition, la location ou le leasing – mais aussi toutes les opérations liées au véhicule, telle que l'entretien ou les réparations – pourrait être déductible à 100 % (au lieu de 0) alors même que le montant de TVA facturé au salarié serait moindre...

Attention toutefois à ne pas négliger les répercussions sur d'autres impôts et taxes afin de les neutraliser.

Plus encore, il est absolument nécessaire de ne pas se limiter à l'aspect fiscal et d'avoir une approche stratégique en droit social, non seulement pour éviter une modification substantielle du contrat de travail (au conséquence plus défavorable...) mais également pour éventuellement octroyer un nouvel avantage au salarié en partageant une partie du gain fiscal...

Ainsi, si ce « nouveau » traitement de la TVA sur les véhicules de tourisme est une véritable opportunité de réduction des coûts, de structuration et de pilotage de la flotte de véhicule, voire de gestion des avantages salariés, il nécessite une véritable analyse technique fiscale et sociale.

SÉBASTIEN LAURENT-SOREL
AVOCAT - DÉPARTEMENT DROITS FISCAL ET
DOUANIER
FIDAL AVOCATS

Opinions

PAR LA CGB, CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PLANTEURS DE BETTERAVES

Contingent d'importation de sucre ukrainien pour la campagne en cours : 100 000 tonnes, c'est trop !

La Commission européenne vient d'annoncer le volume de sucre que l'Ukraine sera autorisée à importer sur le territoire européen, sans droit de douane : 100 000 tonnes par an.

Rappelons qu'avant la guerre, ce contingent était limité à 20 070 tonnes par an. L'ouverture du marché européen, en 2022, s'était traduite par l'afflux de près de 500 000 tonnes par an pendant deux ans, provoquant un effondrement des prix communautaires, avant d'être contingenté à 262 000 tonnes par an au cours de la campagne passée.

La CGB rappelle que la concession de ce volume ne bénéficiera qu'à une dizaine d'agroholdings, structures commerciales de plusieurs milliers d'hectares, généralement détenues par des capitaux étrangers. Les betteraves sucrières y sont produites dans des conditions non autorisées dans l'UE, avec l'utilisation de 30 produits phytosanitaires interdits en

Europe, parfois depuis plusieurs dizaines d'années.

Selon Guillaume Gandon, Vice-Président de la CGB : « Ce nouveau contingent, inférieur au précédent, est le fruit du travail de fond mené par la CGB et par la CIBE (Fédération des planteurs de betteraves

de l'Union européenne. Or, la Commission européenne sait parfaitement que le marché communautaire est mature : toute ouverture aux imports se traduit par des besoins moindres en production domestique et entraîne une baisse des prix. On a déjà fermé 20 sucreries dans l'Union européenne depuis 6 ans, dont 6 en France ! La Commission doit donc s'attendre à ce que nous demandions des mesures compensatoires pour les planteurs. »

Par ailleurs, il affirme « Il est urgent d'apporter des réponses aux questions que nous avons sur les différentiels de compétitivité entre nos structures : mettre en concurrence des exploitations françaises familiales comme les nôtres,

de 140 ha en moyenne, avec des structures commerciales de 200 000 ha, n'est pas durable. La Commission européenne doit, dès aujourd'hui, regarder en face ce défi. Promettre un alignement des normes phytosanitaires en 2028 semble illusoire compte tenu de la situation en Ukraine ! »

« Les betteraves sucrières y sont produites dans des conditions non autorisées dans l'UE, avec l'utilisation de 30 produits phytosanitaires interdits en Europe, parfois depuis plusieurs dizaines d'années. »

européens), qui avait débouché notamment sur un déplacement à Kiev et dans les zones betteravières ukrainiennes, en mai dernier. Mais la pilule est amère. Ce volume de 100 000 tonnes est cinq fois supérieur au volume autorisé avant la guerre : c'est l'équivalent de la production d'une sucrerie



Crash test

Devinette estivale : dans quel secteur d'activité le prix d'achat moyen des produits a-t-il augmenté de 24% entre 2019 et 2024 ? Oui, vous avez bien lu, +24% en cinq ans, de quoi faire frémir n'importe quel consommateur sain d'esprit.

Réponse : il s'agit du secteur automobile, selon l'étude du Think tank indépendant « Mobilités en transition ». À titre d'exemple, un véhicule à 28 000 euros en catalogue avant la crise du Covid est aujourd'hui facturé à près de 35 000 euros. Comment alors justifier ce bond de près de 1 500 euros par an ? Si les constructeurs avancent la question des normes européennes, des coûts de l'énergie et des matières premières, l'étude révèle que la moitié de cette augmentation est principalement due à la volonté des marques de monter en gamme et donc de faire grimper les marges. Un pari sans doute payant auprès des actionnaires mais qui commence à trouver ses limites du côté des consommateurs, sans doute moins joueurs avec leur pouvoir d'achat. Il faut dire que lui n'a pas augmenté de +24%, loin de là ! Surtout, l'étude souligne une exclusion progressive des classes "populaires" et des classes moyennes inférieures du marché de l'automobile. Ces Français représentaient 43% des acheteurs de voitures neuves en 2019, ils n'étaient plus que 31% des acheteurs cinq ans plus tard. Un signal inquiétant dans une société où la voiture reste, quoi qu'en disent les adeptes de l'écologie punitive, le symbole d'une mobilité libre et souvent indispensable en ruralité. Résultat de la baisse du neuf, on constate un vieillissement grandissant du parc automobile (12 ans, un record) qui s'avère contre-productif tant écologiquement qu'économiquement pour la filière automobile. En mai 2025 les ventes aux particuliers ont chuté de 17%... le crash test grandeur nature va-t-il durer encore longtemps ?

BENJAMIN BUSSION

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez
Christine SERAINE
03 26 08 38 30
OU
06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédures adaptées

Commune de La Chaussée-sur-Marne

AAPC / Marché travaux / Marché d'exécution

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de La Chaussée-sur-Marne,
1 chemin de la Mairie - 51240 LA CHAUSSEE SUR MARNE - Tél :
03.26.72.94.87 - Email : lachausesurmarne@wanadoo.fr
Procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
CARACTÉRISTIQUE DU MARCHÉ : Requalification du chemin du Fusil et
du chemin de la Côte Huart.
Lot 1 : Voirie et réseaux divers - variantes autorisées.
DATE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Vendredi 1^{er} août 2025 - 12 h 00.
MODALITÉ D'OBTENTION DU DOSSIER : <https://www.marches-securises.fr> (signature électronique non obligatoire).
M2507549

ANNONCES LÉGALES

**PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE
EN TOUTE SÉCURITÉ**

03.26.40.21.31



Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Maître d'ouvrage :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES

Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0090.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Angélique GENDRE, service des marchés. Tél : 03.25.71.17.17

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Le marché comprend :

- une tranche ferme correspondant à la fouille du terrain suivant les prescriptions de l'arrêté préfectoral y compris le rapport final de fouille et dont les prestations sont rémunérées de façon forfaitaire ;

- une tranche optionnelle correspondant à des fouilles de sépultures supplémentaires y compris les analyses et dont les prestations sont rémunérées à prix unitaires sur la base du BPU.

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Se référer aux modalités prévues par le règlement de la consultation.

Il est attendu de la part des candidats la fourniture de l'agrément du ou des opérateurs en archéologie préventive pour la période suivante : époque antique et médiévale.

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : Le 1^{er} août 2025 - 12h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché : Se reporter aux modalités prévues au Règlement de la consultation.

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

Intitulé du marché : Fouilles archéologiques préventives - Lotissement Le Parc de la Vienne à LA RIVIERE DE CORPS.

Code CPV principal :

45112450-4 : Travaux d'excavation sur sites archéologiques

Type de marché : travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Lotissement Le Parc de la Vienne à La Rivière de Corps.

5. LOTS : Le marché n'est pas alloti.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : NON.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Sans objet.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 8 juillet 2025.

M2507618

Rendez-vous sur

annonces.matot-braine.fr



/// Annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI STHI
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 58 rue de Betheny
51100 REIMS

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 02 Juillet 2025 à REIMS, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STHI.
Siège Social : 58 rue de Betheny - 51100 REIMS.

Objet : L'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans.
Capital social : 1.000 €, divisé en 100.000 parts de 0.01 cts €.

Gérant : Madame TOURSET Stacy, Lydia Katia, Anne, Demeurant 104 rue Lesage - 51100 REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2507498

LJE DU VAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 375 000 Euros
Siège social : Rue du val des bois
51110 - WARMERVILLE

Avis de constitution

Suite à l'annonce légale parue dans nos colonnes le 2 Juillet 2025 il convient de rectifier la ville du siège social qui se situe Rue du val des bois - 51110 - WARMERVILLE.

Les autres mentions demeurent inchangées.

Le président

M2507515

C A B I N E T
**EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL**
PÂTÉ

BTYMAR

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/07/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BTYMAR

Objet social : - Toutes les activités de marchands de biens.- La réalisation à titre professionnel en vue de la vente ou la location des opérations de construction ou de rénovation d'immeubles individuels, semi collectifs ou collectifs, à usage d'habitation, professionnels ou administratifs, de lotissements et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation.- Toutes activités se rapportant à la promotion immobilière, au groupement de promoteurs ainsi que la participation au capital de toutes entreprise ayant un objet similaire ou connexe à l'objet social.- La location immobilière, notamment saisonnière et de courte durée.- Le conseil en aménagement, décoration, relooking.

Siège social : 4 place Aristide Briand, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 96 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : BTYHOL, SASU au capital de 249 600 €, ayant son siège social 4 place Aristide Briand 51100 REIMS, immatriculée sous le n°988062865 au RCS de REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

L'associé unique

M2507560

CARANJEOT
Société civile
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 30 rue de Champigneul
51150 JALONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JALONS (51150) du 1^{er} juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile

DÉNOMINATION SOCIALE : CARANJEOT

SIÈGE SOCIAL : 30 rue de Champigneul, 51150 JALONS

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; l'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, placements financiers et tous placements de toute nature pour son propre compte, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; la réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières, l'emploi de fonds et valeurs ; et généralement toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Monsieur Alban CARANJEOT et Madame Noémie HOFFMANN, demeurant ensemble à JALONS (51150), 30 rue de Champigneul.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance

M2507518

**EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL**
MERCIMAM

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 03/07/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : MERCIMAM

OBJET SOCIAL : l'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

SIÈGE SOCIAL : 115 rue d'Estienne d'Orves, 51100 REIMS

CAPITAL : 100 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

GÉRANCE : M^{me} DRUBAY Dorothee 115 rue d'Estienne d'Orves 51100 REIMS

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les cessions sont libres entre associés

La gérant

M2507537

**EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL**
LJ CORP

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 30/06/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LJ CORP

Objet social : La souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou droits sociaux de toutes sociétés, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, L'exercice de tous mandats sociaux, La gestion administrative, juridique, comptable, immobilière et financière de toute sociétés dont elle détient des titres ou droits sociaux

Siège social : 30 rue de Courcelles, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. LEJEUNE Paul 169 rue du barbatre 51100 REIMS

Le gérant

M2507546

LM LE DUO FRUITE
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 2 000 Euros
Siège social : 29 Avenue Jean Jaurès
51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rethel du 01/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

DÉNOMINATION : LM LE DUO FRUITE

SIÈGE : 28 rue Thiers 08300 RETHEL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 2 000 euros

OBJET : Toute activité d'exploitation d'une épicerie, le commerce la vente en vrac et au détail de divers produits d'alimentation générale, notamment fruits et légumes, produits frais et secs, produits laitiers, produits d'épicerie fine, produits du terroir,

PRÉSIDENT : M^{me} Malorie MENON demeurant 36 rue de Seuil à THUGNY TRUGNY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.

Pour avis : Le président.

M2507548

**EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL**
JR

AVIS DE constitution

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
04 rue Arlette Rémia
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 06/07/2025 du REIMS (51), il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dénommée JR présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 04 rue Arlette Rémia - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La réalisation de tous travaux de plomberie et de chauffage, incluant notamment l'installation de réseaux d'eau dans tous types de locaux, ainsi que la création, la rénovation et l'aménagement de salles de bain.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Julien ROGER, demeurant 04 rue Arlette Rémia - 51100 REIMS.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2507554

**EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL**
CARANJEOT

Rectificatif de l'annonce n°M2507518, parue dans le journal MATOT BRAINE du 7 juillet 2025.

Il fallait lire : « GÉRANCE : Monsieur Alban CARANJEOT demeurant à JALONS (51150), 30 rue de Champigneul « au lieu de « GÉRANCE : Monsieur Alban CARANJEOT et Madame Noémie HOFFMANN, demeurant ensemble à JALONS (51150), 30 rue de Champigneul «.

Pour avis : Le président.

M2507643

SARL CHAMPELITE

Avis est donné de la constitution de la société SARL CHAMPELITE, au capital de 4.000 €.

SIÈGE : 4 rue Aristide Briand - 51530 MAGENTA.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

Le transport de personnes, l'organisation et la commercialisation de prestations touristiques, culturelles ou événementielles, notamment dans le cadre de l'enotourisme.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 4.000 €.

GÉRANT : Monsieur Cédric ROUYER, demeurant 4 rue Aristide Briand - 51530 MAGENTA.

GÉRANTE : Madame Séverine ROUYER, née LANCELOT, demeurant 4 rue Aristide Briand - 51530 MAGENTA.

M2507576

SCI OCEAN ILEDERE
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
43 rue Louis Pasteur
51100 REIMS

L'an deux mille vingt cinq le sept juillet, suivant acte sous seing privé, les associés de la Sci Ildere ont décidé la création de la sci Ocean Ildere.

OBJET : L'acquisition, la propriété, l'administration, et l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous terrains et de tous immeubles.

DÉNOMINATION : Sci Ocean Ildere.

SIÈGE SOCIAL : 43 rue Louis Pasteur - 51100 REIMS.

CLOTURE : Le 31 décembre.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € en numéraire.

GÉRANTS : M. MERCIER Dominique né le 11/11/1962 à REIMS, célibataire demeurant 3 rue porte st pierre - 02160 ROUCY.

La gérance.

M2507586

ATHAR

Suite aux annonces rectificatives 2506706 parue le 16.06.2025 et 2507574 parue le 08.07.2025.

Il convenait de lire :

GÉRANCE : M ECKCLY Gabriel 31D rue du général Leclerc - 51510 FAGNIERES et non 31D rue du maréchal LECLERC - 51510 FAGNIERES.

M2507624

CARANJEOT

Rectificatif de l'annonce n°M2507518, parue dans le journal MATOT BRAINE du 7 juillet 2025.

Il fallait lire : « GÉRANCE : Monsieur Alban CARANJEOT demeurant à JALONS (51150), 30 rue de Champigneul « au lieu de « GÉRANCE : Monsieur Alban CARANJEOT et Madame Noémie HOFFMANN, demeurant ensemble à JALONS (51150), 30 rue de Champigneul «.

Pour avis : Le président.

M2507643

**OFFICE
QUINZE
QUARANTE
TROIS
NOTAIRES**

JJFLS

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 7 juillet 2025.

DÉNOMINATION : JJFLS.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.

APPORT NUMÉRIQUE : 2.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : HERMONVILLE (51220), Lieudit La Vauvarée.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles au profit des associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

GERANT : Monsieur Fabrice RENAUD et Madame Laure CUILHE épouse RENAUD, domiciliés à TRIGNY (51140), 20 rue de la Brigole.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Me Alexis KUTTENE.

M2507588

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marbais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

LES CINQ VENTS CORSES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ABLANCOURT du 4 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : LES CINQ VENTS CORSES.

SIÈGE : 3 rue de la Chaussée - 51240 ABLANCOURT.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'acquisition ou la construction de tout local d'hébergement en vue de sa location en meublé dans le cadre d'une activité parahotelière comprenant notamment la fourniture d'au moins trois des quatre prestations citées au 4°b de l'article 261D du CGI.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Alexis PETIT, demeurant 3 rue de la Chaussée - 51240 ABLANCOURT.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Alicia MANNEQUIN, demeurant 3 rue de la Chaussée - 51240 ABLANCOURT.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2507590

Etude de Maître Caroline CACHET,
Notaire à EPERNAY (Marne)

EUURL « JADIS »

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Caroline CACHET titulaire d'un Office notarial au 14 rue Jean Moulin - 51200 EPERNAY, le 4 juillet 2025 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

ASSOCIÉ : Madame Aurore RATTO, épouse de Monsieur Frédéric René ARNOULD, demeurant à EPERNAY (51200), 11 quai de la Villa.

DÉNOMINATION : JADIS.

SIÈGE SOCIAL : EPERNAY (51200), 31 bis rue Chocatelte.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de mille Euros (1.000,00 €), divisé en 10 parts de cent Euros (100,00 €) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 10 attribuées à l'associé unique.

CESSIONS DE PARTS : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Le gérant est Madame Aurore RATTO, demeurant 11 quai de la Villa, EPERNAY (51200).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2507603

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE
BLUEMECATECH
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
42 rue de Chivette - 51460 L'EPINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2025, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée régie par la loi n° 66-537du 24 juillet 1966 modifiée et le décret du 23 mars 1967.

DÉNOMINATION SOCIALE : BLUEMECATECH.

CAPITAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Chivette - 51460 L'EPINE.

OBJET : La société a pour objet l'exercice de l'activité d'agent commercial, à savoir la négociation et/ou la conclusion de contrats de vente, d'achat, de location ou de prestation de services, au nom et pour le compte de producteurs, d'industriels, de commerçants ou d'autres agents commerciaux. Et plus généralement toutes les opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ; ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

DURÉE : 99 ans.

APPORTS : Numéraire de 10.000 €.

GÉRANT : Grégory CHOBEAU, demeurant 42 rue de Chivette - 51460 L'EPINE.

IMMATRICULATION : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE (51).

Pour avis : Le gérant.

M2507673

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

ACTUEL PAYSAGE
SASU au capital de 42 000 €
Siège social : 15 RUE DES BLANCS
FOSSÉS
51370 ORMES
RCS de REIMS n°397 751 439

Avis de modification

En date du 04/07/2025, l'associé unique a décidé à compter du 04/07/2025 de nommer en qualité de président ORIZON, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social 15 RUE DES BLANCS FOSSÉS 51370 ORMES, immatriculée sous le n°988426862 au RCS de REIMS en remplacement de NITA, SAS au capital de 1 000 € euros, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.
Le Président
M2507501

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SCI DU GRAND MORIN

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 Place Du General
De Gaulle - 51310 ESTERNAY
821 748 910 RCS Reims

Aux termes de délibérations en date du 23/06/2025, l'AGE a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 200 € par apports en numéraire.
CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.000 €.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1.200 €.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis
M2507508

Etude de Maître Caroline CACHET,
Notaire à EPERNAY (Marne)

SCI LUNA

Société civile immobilière
au capital de 1.600 Euros
Siège social : 1 rue Marie-Curie
02220 BAZOCHES ET SAINT
THIBAUT
438 958 308 R.C.S.

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 15/03/2024, l'A.G.E. des associés de la SCI LUNA a décidé :
- de transférer le siège social du 3 chemin du Clos Joly, Hameau de Vassieux - 51700 DORMANS, au 1 rue Marie-Curie - 02220 BAZOCHES ET SAINT THIBAUT à compter de ce jour et de modifier en conséquence les statuts ;
- de nommer Monsieur Lucas BADURAUX gérant de ladite société.
Pour avis : Le notaire.
M2507519

bac | boileau
avocats conseils

NETTOYAGE CHAMPENOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 3 rue du Loup
51420 CERNAY-LES-REIMS
851 431 742 RCS Reims

Par décision de l'associée unique du 04/07/2025, il a été décidé de nommer, à effet du même jour et pour une durée illimitée, la société GSR FINANCE, 3 Rue du Loup - 51420 CERNAY-LES-REIMS, 890 902 950 RCS REIMS - Présidente en remplacement de Monsieur Arnaud GOMES SILVA, Directeur Général et de Monsieur Luciano RODRIGUES Président, démissionnaires.
Mention sera faite au RCS de REIMS
Pour avis.
M2507527

bac | boileau
avocats conseils

PROPRETE & SERVICES CHAMPENOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 3 rue du Loup
51420 CERNAY-LES-REIMS
890 488 059 RCS Reims

Par décision de l'associée unique du 04/07/2025, il a été décidé de nommer, à effet du même jour et pour une durée illimitée, la société GSR FINANCE, 3 Rue du Loup - 51420 CERNAY-LES-REIMS, 890 902 950 RCS REIMS - Présidente en remplacement de Monsieur Arnaud GOMES SILVA, Président et de Monsieur Luciano RODRIGUES Directeur Général, démissionnaires.
Mention sera faite au RCS de REIMS
Pour avis.
M2507529

COGEP
REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

CUIVRERIE REMOISE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 6 rue du Cloître
51100 REIMS
335 680 070 RCS Reims

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 06 juin 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Jean-Luc ETTLIN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Jean-Luc ETTLIN
demeurant 7 rue Houdan, 51370 ST BRICE COURCELLES
Pour avis La Gérance
M2507530

ARCADIA

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 rue Lantôme - 51100 REIMS
829 209 105 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 04.07.2025, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 12 rue Lantôme - 51100 REIMS au 10 impasse des Iris - 06800 CAGNES SUR MER à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au R.C.S. d'ANTIBES.
Pour avis : Le président.
M2507566

d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

SOCIETE INDUSTRIELLE DE BOUCHONS AGGLOMERES S.I.B.A.

Aux termes des décisions prises, en date du 01/07/2025, par le Président de la société SOCIETE INDUSTRIELLE DE BOUCHONS AGGLOMERES - S.I.B.A., SAS au capital de 40.728,50 €, dont le siège social est à EPERNAY (51200), 10 Cours Montilleul, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 336 280 672, il a été décidé de nommer, en qualité de Directrice Générale, Madame Virginie TIBAU, domiciliée à BARCELONE (Espagne), 5 rue Bori i Fontesta, pour une durée illimitée à compter du 01/07/2025. Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis : Le président de la société.
M2507532

TRANSPORTS VAN

SARL au capital de 10000 Euros
Siège social :
18 av le corbusier
51470 SAINT-MEMMIE
830 712 790 RCS de
Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 04/07/2025 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 8 RUE SERGE DOMINE 51000 Châlons-en-Champagne, à compter du 04/07/2025. Mention au RCS de Châlons-en-Champagne
M2507539

LUTUN & SHALGIAN
Historique Fondateur
Commercial - Plumes - Vêtements Accessoires

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE FLOCON

Capital social : 18.330,47 Euros
Siège social :
REIMS (51100)
26 bis boulevard Pasteur
R.C.S. : 394 622 013 Reims

Aux termes d'une assemblée générale en date 09 mai 2025, il a été décidé de nommer en qualité de gérant :

- Monsieur Hervé Alain LEROY, demeurant à FISMES (51170), 1 rue du Bassin.

En remplacement de :
- Monsieur Claude Raymond Marcel ROUSSE, demeurant à REIMS (51100), 26 bis boulevard Pasteur, gérant démissionnaire.
Formalité au R.C.S. REIMS.
Pour insertion, Me Laurent LUTUN.
M2507545

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCI MARGOT

SCI au capital de 1.500 Euros
Siège social :
Rue Charles-Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
477 996 458
R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY à compter du 23/05/2025. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2507583

EUROTECH CHAMPAGNE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 102 600 Euros
Siège Social : Zac de la Husselle 2
12 Rue Maurice PREVOST
51450 BETHENY
753 326 362 RCS Reims

Suivant PV de l'AGO en date du 30/06/25, les associés décident de :

- renouveler pour une durée d'une année soit jusqu'à l'assemblée ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le mandat de président de M. Guillaume PAUL.

-renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire, la société «AL3C » représentée par M. Eric LETOURMY pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2030.

Il est également décidé de nommer en qualité de directeur général de la société, pour la durée du mandat du président et à compter de ce jour : M. Cédric TOCUT demeurant à CHAUDARDES (02160), 4 Rue BASSIER.
Mention en sera faite au RCS de REIMS.
M2507555

SCI BARBARIN ZISE

Dans l'annonce n° M2507094 parue le 04/07/2025. Il convenait de lire : Par AGE du 22/04/2024. Prorogation de la durée de la société à compter du 22/04/2024.
M2507567

S.A.S TRANSEXPRESS

Société par actions simplifiée
au capital de 6.000 Euros
Siège social :
2 rue Charles Cros
51420 WITRY LES REIMS
891 664 427 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 juillet 2025, l'associé unique a décidé :

- De modifier l'objet social qui devient : Le transport public routier, services de transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA, auprès des entreprises et particuliers.

Locations de véhicules pour le transport de marchandises et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président.
M2507569

SCP D'INFIRMIERES CORPART - LAMARLE - GUERIN

Société civile professionnelle
au capital de 22 867,35 Euros
Siège social : 1 rue Jules Lobet
51530 MAGENTA
378 388 383 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé en qualité de cogérante Madame Emilie BOURDON, demeurant 14 rue d'Avenay 51160 GERMAINE, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale SCP D'INFIRMIERES CORPART - LAMARLE - GUERIN par SCP D'INFIRMIERS CORPART-GUERIN-BOURDON, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance
M2507584

«TECHNOLOGIES BOISSONS»

Aux termes de l'assemblée générale mixte de la société TECHNOLOGIES BOISSONS, SAS au capital de 1.250.000 €, dont le siège social est 24 rue du Capitaine Georges Madon à REIMS (51100), immatriculée au R.C.S. de REIMS 838 537 181, il a été pris acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société BDO STRASBOURG (R.C.S. STRASBOURG 515 125 342), et décidé de ne pas procéder au renouvellement de son mandat ni de le remplacer.
M2507589

la
LAURENCY & ASSOCIES

CABINET LAURENCY & ASSOCIES

SARL au capital de 22.000 Euros
Siège social :
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 ÉPERNAY
792 479 453 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 30/06/2025 les associés ont décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/06/2025. et a nommé président M. LAURENCY Eric, demeurant 42 rue de Monthéry - 51200 ÉPERNAY.

Accès aux assemblées et vote : Les assemblées générales sont convoquées, soit par le président, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs associés réunissant cinq pour cent au moins du capital ou à la demande du comité social et économique en cas d'urgence, soit par le Commissaire aux Comptes, s'il en existe.Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Modification du R.C.S. de REIMS.
M2507594

SAS FABRY Francis

au capital 3.000 Euros
35 grande rue
51110 HEUTREGIVILLE
RCS REIMS 830 898 961

Transfert de siège

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} juillet 2025, Mr FABRY Francis, associé unique de la SAS FABRY Francis décide de transférer le siège social de la SAS du 35 Grande Rue 51110 HEUTREGIVILLE au 6 Grande Rue 51490 BETHENIVILLE à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
M2507609

SCEA «DES ARVAUDES»

Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
Ferme du Tremblay
51270 ORBAIS-L'ABBAYE
R.C.S. Reims 892 845 447

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2025, les associés ont pris acte de la démission de la cogérance de Monsieur Julien CASTER, à compter du 31 janvier 2025

Pour avis : La gérance.
M2507634

PARDEL I
Société civile
au capital de 152,45 Euros
Siège social : VITRY LE FRANCOIS (51300)
48 avenue Jean Jaurès
R.C.S. Chalons En Champagne
numéro 392 399 747

Modification gérants et siège social

Aux termes d'un acte de donation -partage reçu par Maître Sylvie MACHET, Notaire à VITRY-LE-FRANCOIS, 7 Place du Maréchal Leclerc, le 21 juin 2025, les associés de la Société Civile Immobilière PARDEL I, dont le siège social est à VITRY LE FRANCOIS (51300), 48 avenue Jean Jaurès, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le N° 392 399 747, ont pris connaissance de la démission de M. DELAVIER Daniel et de M^{me} DELAVIER-PARISSE Christiane de leurs fonctions de co-gérants à compter du 21 juin 2025 et ont décidé :

- de nommer M. Emmanuel DELAVIER demeurant à VITRY LE FRANCOIS (51300), 20 route de Vitry en Perthois, comme seul gérant de la société à compter du 21 juin 2025 pour une durée illimitée ;

- de transférer le siège social de l'adresse sus-indiquée à celle suivante : VITRY LE FRANCOIS (51300), 20 route de Vitry en Perthois.

Les modifications statutaires seront publiées au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour insertion : Le notaire.
M2507614

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS

51 Rue Ampère - 75017 PARIS
109 Rue Edmond Rostand
51100 REIMS
7 Av Christian Doppler
77700 SERRIS

ENTREPRISE VITICOLE CHAMPENOISE

VITI-CHAMP
Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 Euros
Siège social : 2 Rue de la Procession
51360 VERZENAY
337 280 507 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 30 juin 2025, il résulte que Monsieur Steven VASSELIN, demeurant 10 Rue d'Ambonny 51380 VAUDEMANGE, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Matthieu DEVARENNE, démissionnaire.
Pour avis : Le Président.
M2507631

RIDGE
AVOCATS

SCI LA SOURCE

Société civile immobilière
au capital de 701.265,48 Euros
Siège social : 30 rue de Clairmarais
51100 REIMS
R.C.S. Reims 411 153 794

Aux termes des décisions de la gérance en date du 04 juillet 2025, la gérance a décidé :

- De transférer le siège social du 30 rue de Clairmarais à (51100) REIMS au 24 rue Andrieux à (51100) REIMS à compter du 04 juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.
M2507632

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL «DU TREMBLAY»
Capital social : 237.600 Euros
Siège social :
Ferme du Tremblay
51270 ORBAIS-L'ABBAYE
R.C.S. Reims 780 401 618

Aux termes d'un courrier en date du 31 janvier 2025 et suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2025, Monsieur Julien CASTERS a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 31 janvier 2025.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2507635

Octav Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE DES ARCHERS
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Pharmaciens d'Officine au capital de 9.808 Euros
Siège social : 47 rue Saint Thibault 51200 EPERNAY
414 856 179 R.C.S. Reims

Aux termes de décisions en date du 04/07/2025, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé :
1. de proroger de 49 ans la durée de la société, soit jusqu'au 21/12/2096, et de modifier en conséquence les statuts ;
2. la transformation de la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée à compter du 04/07/2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 9.808 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Dirigeants : M. Laurent RISPAL demeurant 59 rue Libergier - 51100 REIMS gérant de la société sous sa forme de SELARL est nommé Président de la Société sous sa nouvelle forme de SELAS.
Pour avis.

M2507641

GN AVOCATS ASSOCIES

FATIH
SAS au capital de 187 095 €
Siège social : 5 rue de la Croix Maurecienne
51370 SAINT BRICE COURCELLES
RCS de REIMS n°538 625 047

Transfert de siège

L'AGM du 30/06/2025 a décidé le transfert du siège social au 2 chemin de Merly, 51100 REIMS à compter du 30/06/2025.
Mention : RCS de REIMS
M2507646

Octav Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SCI DEROCHE
Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue Elisa Deroche 51450 BETHENY
842 066 888 R.C.S. Reims

Démission d'un gérant

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 09/05/2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Aurélie CAURIER de ses fonctions de gérante à effet du même jour.
Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2507653

Cabinet LAURENCY & A.
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 Rue de la Garenne
51210 MONTMIRAIL

LAURENCY & A.
SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social :
2 rue de la Garenne
51210 MONTMIRAIL
491 844 007 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 30/06/2025 les associés ont décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/06/2025 et a nommé président M. LAURENCY Eric, demeurant 42 rue de Montlhéry - 51200 EPERNAY.
ACCES AUX ASSEMBLÉES ET VOTE : Les assemblées générales sont convoquées, soit par le président, soit par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs associés réunissant cinq pour cent au moins du capital ou à la demande du comité social et économique en cas d'urgence, soit par le commissaire aux comptes, s'il en existe. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Modification du R.C.S. de REIMS.
M2507655

NOMΩDOS Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - RP 2105
51074 REIMS CEDEX

SOCIETE FINANCIERE PATRIMONIALE ET DE PARTICIPATIONS
SAS au capital de 609.300 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE 420 061 376 R.C.S. Chalons En Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2507749

HMC Expertise Comptable

ALIENCE
Société civile immobilière au capital de 10.000 Euros
Siège social :
26 Clos Bellevue
54360 DAMELEVIERES
883 955 775 R.C.S. Nancy

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 26 Clos Bellevue - 54360 DAMELEVIERES au 16 rue Armonville à REIMS (51100) à compter du 1^{er} juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 883 955 775 R.C.S. NANCY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
La société, constituée pour 99 années à compter du 25 mai 2020, a pour objet social : «L'acquisition, la viabilisation, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et accessoirement d'habitation ; La construction ou l'achat de tous biens immobiliers ou mobiliers ; La conclusion d'un contrat de bail à construction ; La conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat ; La signature de tous actes en vue de l'acquisition de terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains ; La revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle ; La propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société ; La constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles commerciaux ou la souscription des parts des sociétés civiles immobilières. Et généralement toutes opérations quelconques mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société» et un capital de 10.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis : La gérance.

M2507657

LEVON TRANSPORTS
Société par actions simplifiée Au capital de 1.800 Euros
Siège social : 51 avenue d'Epemay 51100 REIMS
911 895 902 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 Juillet 2025, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social 51 avenue d'Epemay - 51100 REIMS au 83 rue Louis Pasteur la Neuville - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le Président.

M2507665

MS PROPLETE
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 1 AV DES BORNES CELLULE C 51390 GUEUX
RCS de REIMS n°929 861 243

Avis de modification

L'AGE du 07/07/2025 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement MS PROPLETE qui devient à compter du 09/07/2025 : MS NET PRO
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
La Gérance
M2507669

EVENTS'COM
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros
Siège social :
9 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX
808 587 281 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2025, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 3.000 €.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote pour toutes cessions.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Kévin BLAISON.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société SYNALLIA, société à responsabilité limitée au capital de 570.000 €, ayant son siège social 9 rue Joseph Cugnot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 988 641 858, représentée par Kévin BLAISON.
Pour avis : La gérance.

M2507670

MELKOR
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 rue Rockefeller 51100 REIMS
834 128 142 R.C.S. Reims

Transfert de siège social

Par décision de l'associée unique en date du 30 juin 2025, il a été décidé le transfert du siège social, à compter du 15 juillet 2025, du 4 rue Rockefeller - 51100 REIMS au 8 rue Thiers - 51100 REIMS et de la modification de l'article 4 des statuts.
Ancien Article 4 : SIEGE SOCIAL
« Le siège social est fixé : 4 rue Rockefeller - 51100 REIMS.
Le déplacement du siège social est décidé par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Le siège social peut cependant être transféré en tout endroit du territoire français par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. »
Nouvel Article 4 : SIEGE SOCIAL
« Le siège social est fixé : 8 rue Thiers - 51100 REIMS.
Le déplacement du siège social est décidé par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Le siège social peut cependant être transféré en tout endroit du territoire français par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. »
Pour insertion : La Gérance.

M2507703

NOMΩDOS Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - RP 2105
51074 REIMS CEDEX

REZISUD
SCI au capital de 118.910.23 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE 348 490 665 R.C.S. Chalons En Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2507748

NOMΩDOS Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - RP 2105
51074 REIMS CEDEX

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU GRAND PRE
SCI au capital de 15.244, 90 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE 420 989 626 R.C.S. Chalons En Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2507751

NALIS
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 15 Avenue de Laon 51100 REIMS
RCS de REIMS n°948 752 472

Avis de modification

L'AGE du 27/06/2025 a décidé a décidé à compter du 27/06/2025 de rendre effective la démission de M. DE ZOTTI ANTOINE aux fonctions de co-gérant et de de rendre effective la démission de M. LEQUEUX PAUL aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de REIMS.
Pour avis le Gérant

M2507765

SARL WONG-RAVALOMANDA
SARL au capital de 2 100 €
Siège social : 10 rue Samuel de Champlain 51500 SILLERY
RCS de REIMS n°794 168 435

Transfert de siege

Par décision de l'AGE en date du 08/07/2025, il a été décidé à compter du 08/07/2025 de transférer le siège social au 3 Lotissement San Ferdinand, 83630 REGUSSE.
Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de DRAGUIGNAN
Wong Ten Chin André gérant
M2507766

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

BK JAURES
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 39 avenue Hoche 51100 REIMS
951 973 940 RCS Reims

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 1^{er} juillet 2025 :
- La Société FastCapital, domiciliée 9 rue des Noués Reines, 51420 CERNAY LES REIMS a été nommé en qualité de Président en remplacement de la Société GROUPE RD, démissionnaire.
- La démission de la Société SG INVEST de ses fonctions de Directeur Général a été actée et il a été décidé de ne pas pouvoir à son remplacement.
- La dénomination a été modifiée et devient «BK WITRY».
- Le siège social a été transféré au 9 rue des Noués Reines, 51420 CERNAY LES REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président
M2507769

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

BK NEUVILLETTE
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 39 avenue Hoche 51100 REIMS
881 218 879 RCS Reims

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 1^{er} juillet 2025 :
- La Société FastCapital, domiciliée 9 rue des Noués Reines, 51420 CERNAY LES REIMS a été nommé en qualité de Président en remplacement de la Société BK HOLDING, démissionnaire.
- Les démissions des Sociétés SG INVEST, GROUPE RD et GUEKO de leurs fonctions de Directeur Général ont été actées et il a été décidé de ne pas pouvoir à leurs remplacements.
- Le siège social a été transféré au 9 rue des Noués Reines, 51420 CERNAY LES REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président

M2507770

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

BK THILLOIS
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 39 avenue Hoche 51100 REIMS
841 484 777 RCS Reims

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 1^{er} juillet 2025 :
- La Société FastCapital, domiciliée 9 rue des Noués Reines, 51420 CERNAY LES REIMS a été nommé en qualité de Président en remplacement de la Société BK HOLDING, démissionnaire.
- Les démissions des Sociétés SG INVEST, GROUPE RD et GUEKO de leurs fonctions de Directeur Général ont été actées et il a été décidé de ne pas pouvoir à leurs remplacements.
- Le siège social a été transféré au 9 rue des Noués Reines, 51420 CERNAY LES REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président

M2507771

SCI LES FLEURS DE MARIE
Société Civile Immobilière au capital de 230 000 euros
9 rue neuve Saint Rémy 51150 CHAMPIGNEUL-CHAMPAGNE
512 545 823 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 15/05/2025, il a été décidé :
- de transférer le siège social au 5 Grande rue 51510 SAINT-PIERRE à compter du 15/05/2025
- de nommer Monsieur Bertrand BIEZ demeurant 5 Grande rue 51510 SAINT-PIERRE, Monsieur Thomas BIEZ demeurant 9 Ruelle Champêtre 51150 CHAMPIGNEUL CHAMPAGNE et Monsieur Grégoire BIEZ demeurant au 38 rue du Coq 27200 VERNON en tant que cogérants pour une durée indéterminée suite au décès de Madame Brigitte BIEZ.
pour avis la gérance
M2507774

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CHAMPAGNE GILLES ALLAIT ET FILS
Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros porté à 8.870 Euros
Siège social :
2 rue du Château
51700 PASSY GRIGNY
491 479 184 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 10 juillet 2025 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 870 € par apports en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à huit mille Euros (8.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à huit mille huit cent soixante-dix Euros (8.870 €).
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2507776

SCEV «DE SAINT SAUVEUR»
Capital social : 7.299 Euros
Siège social : 56 rue du Mont Chenil - Vertus
51130 BLANCS COTTEAUX
R.C.S. Chalons-En-Champagne
324 309 996

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 2025, le capital social a été augmenté pour être porté à 340.620 €.
Pour avis : La gérance.
M2507785

PIERRY DRIVE
PIERRY DRIVE, SARL au capital de 100.000 €, Rue Jules Lobet - 51530 PIERRY, 894 849 744 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision du 18/12/2024, l'associée unique a nommé la société CABINET VDB ET ASSOCIES, domiciliée à DURY (Somme), 15 avenue Paul Claudel, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2030.
Pour avis : La gérance.
M2507786

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

PASSION MALTS
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 8 rue du Port
51360 BEAUMONT SUR VESLE
821 638 996 RCS Reims

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2025, il a été constaté que le mandat de la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et il a été décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes, la Société ne dépassant pas deux des trois seuils légaux et réglementaires.
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président
M2507792

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

AREM 3
Société par actions simplifiée au capital de 24.250.000 Euros
Siège social : 9 rue Buirette, 51100 REIMS
942 013 327 RCS Reims

Suivant décisions unanimes des associés en date du 26 juin 2025, il résulte que le Cabinet AUDIT MASSE ET EGELE, Allée Santos Dumont, Bâtiment A4, 51100 REIMS, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2030.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président
M2507793

SOGESSAE
Société anonyme au capital de 640.000 Euros
Siège social : 48 rue du Val Clair - ZA de la Pompelle 51100 REIMS
308396852 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a pris acte de la démission de Monsieur Olivier PERROUD, Commissaire aux comptes suppléant de la société et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis :
Le Conseil d'Administration.
M2507798

SCEA «DE SAINT GEORGES»
Capital social : 319.200 Euros
Siège social :
Château de Saint Georges
51150 CHAMPIGNEUL-CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
335 061 131

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 09/07/2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31/07/2025 :
- Nomination de Monsieur François Xavier, demeurant Château de la Marronière, 12 La Marronière - 85190 AIZENAY, en qualité de gérant ;
- Retrait de Monsieur Hervé d'HALLUIN, de la gérance.
Pour avis : La gérance.
M2507806

GN AVOCATS ASSOCIES

GFA DES 5 COTEAUX
GFA au capital de 361.868 Euros
Siège social :
26 rue du Général Leclerc
51530 CHAVOT COURCOURT
R.C.S. de Reims n° 329 834 170

Transfert de siège
L'AGE du 26/06/2025 a décidé a décidé le transfert du siège social au 31 bis rue du Général Leclerc - 51530 CHAVOT COURCOURT à compter du 26/06/2025.
Mention : R.C.S. de REIMS.
M2507811

IMPRIMERIE BILLET
Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1.463 200 Euros
Siège social : 6, rue de Romery 51480 DAMERY
095 750 196 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2025, l'Assemblée Générale a pris acte du décès de Monsieur Gérard DEREGNAUCOURT, Directeur Général et membre du directoire et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis : Le Président
M2507752

FUSION

CHRISTIAN GOSSET
Dans l'annonce n° M2505904 parue dans ce même journal en date du 20 juin 2025, il convenait de lire :
L'assemblée générale extraordinaire en date du 10 juillet 2025.
M2507796

SCEV DES CHAUDES TERRES

Dans l'annonce n° M2505905 parue le 20 juin 2025, il convenait de lire : La fusion et corrélativement la dissolution de la SCEV DES CHAUDES TERRES sont devenues définitives le 10 juillet 2025, ainsi qu'il résulte des résolutions en date du 10 juillet 2025 de l'assemblée générale extraordinaire de la société EARL CHRISTIAN GOSSET.
M2507797

POURSUITE D'ACTIVITE

PRESTATIONS VITICOLES MARNAISES
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 4B ALLEE DE LA PLAINE 51160 MUTIGNY
RCS de REIMS n°830 870 804

Avis de poursuite d'activité
L'AGO du 30/06/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de REIMS.
PRESIDENT
M2507284

LE BUBBLES
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 2 quartier de la gare 51530 OIRY
RCS de REIMS n°980 208 086

Avis de poursuite d'activité
L'AGO du 30/06/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de REIMS.
Le président.
M2507285

PROVITAL
Société par actions simplifiée au capital de 5.792.480 Euros
Siège social : Bellevue 51160 CHAMPILLON
335 980 504 R.C.S. Reims

Le 13/06/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
M2507499

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

TRANSPORTS BAYON
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège social : 2 rue du Bout de la Ville, 51260 SAINT SATURNIN
RCS Reims 395 098 882

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : Le président
M2507451

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

PRODIF
SARL au capital de 7 500 Euros
Siège social : Allée E Des Landais, 51100 Reims
448 769 810 RCS Reims

GN AVOCATS ASSOCIES

HIP SE
SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social : 31, bis rue du Val Clair 51100 REIMS
RCS de REIMS n°852 855 949

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ
L'AGM du 30/06/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de REIMS.
M2507596

GN AVOCATS ASSOCIES

LSM
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social : 31 B rue du Val Clair 51100 REIMS
R.C.S. de Reims n°903 507 846

Avis de poursuite d'activité
L'AGM du 07/07/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2507619

SARL «AP Vigne & Vin Conseil»
Société à responsabilité limitée au capital de 1.500 Euros
Siège social : 57 avenue Jean Jaurès 51190 AVIZE
R.C.S. Reims 822 991 196

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2507640

SOS INFORMATIQUE 51
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
529 489 874 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 15 Octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Gérance.
M2507805

DISSOLUTION DE SOCIETE

GN AVOCATS ASSOCIES

ACI BATIMENT
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 23 Rue Saint Victor 51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°751 250 903

AVIS DE DISSOLUTION
L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2025 a approuvé a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FREGNAUX Rémi, demeurant 23 rue Saint Victor 51200 EPERNAY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2507271

La Société REM IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
31 avenue Jean Jaurès 51100 REIMS
R.C.S. Reims 890 721 590

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société.
Monsieur Benoît VILLEMMAIN est nommé liquidateur amiable.
L'adresse de correspondance est maintenue au siège de la société.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2507578

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

MARTIN CELINE INFIRMIERE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 6 ALLEE YVES GANDON - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
10 rue René Blondet 51100 REIMS
921 969 101 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
A été nommé liquidateur Madame Céline MARTIN, domicilié 10 rue René Blondet, 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 rue René Blondet 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur
M2507296

TTD
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 12 bis rue Passe Demoiselle - 51100 REIMS
Siège de liquidation : 12 rue Passe Demoiselle - 51100 REIMS
833 994 114 RCS Reims

AVIS DE DISSOLUTION
Aux termes d'une décision en date du 15 janvier 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Dominique DELANGLE, demeurant 32 rue Marcel Forestier-51100 REIMS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Passe Demoiselle - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur
M2507430

LIA CONNECT
Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 193 avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS
Siège de liquidation : 193 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS
900 664 806 RCS Reims

AVIS DE DISSOLUTION
Aux termes d'une décision en date du 15 avril 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Nadia BERTIT, demeurant avenue 193 Jean Jaurès 51100 REIMS, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis 193 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur
M2507454

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

IVERNAL INTERNATIONAL
Groupement d'intérêt économique en liquidation
Siège social : 69 rue René Lalique
51160 AY CHAMPAGNE
809 343 601 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Odilon DE VARINE, demeurant 12 rue Lafage - 51200 EPERNAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 69 rue René Lalique - 51160 AY CHAMPAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2507473

EARL «LES TEMPLIERS»
Société en cours de liquidation
Capital social : 15 244,90 Euros
Siège social : 23 rue des Templiers
51150 AMBONNAY
RCS Reims 388 168 023

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15/06/2025, la collectivité des associés de la société EARL «LES TEMPLIERS» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/06/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Yannick FAUVET, demeurant 6 rue des Tonneliers - 51150 AMBONNAY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 23 rue des Templiers - 51150 AMBONNAY, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2507521

VBFF
Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros
Siège social : 11 rue du Mont Saint Pierre, 51370 CHAMPIGNY
904 202 066 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Victor BLANCHARD, demeurant CHAMPIGNY 51370 11 rue du Mont Saint Pierre, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue du Mont Saint Pierre 51370 CHAMPIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2507592

EURL SIMON AL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 25 passage Talleyrand
51100 REIMS
853 0281 32 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Anne-Laure SIMON, demeurant 3 rue Tournebonneau 51100 REIMS, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 10 Bis rue du Port 51360 BEAUMONT -SUR-VESLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2507667

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

MACHET Anne Traiteur
société à responsabilité limitée au capital de 157 500 euros
siège social :Rue du Grand Champ
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
331736868 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

L'AGE réunie le 01/07/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M^{me} Anne BARBANCON, demeurant rue de Vesle - 51400 LA NEUVILLE AU TEMPLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Rue de Vesle - 51400 LA NEUVILLE AU TEMPLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507681

HDO SARL
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
150 bis bld Saint Marceaux
51100 REIMS
R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire du 04.06.2025 a décidé la dissolution de la société à compter du 04.06.2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SCHEIER Christopher, demeurant 2 bis rue des Templiers - 51100 REIMS, et a fixé le siège de la liquidation 150 bis bld Saint Marceaux - 51100 REIMS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2507756

BRA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 euros
Siège : 141 Rue de Cernay, 51100 REIMS
489394759 RCS REIMS

L'A.G.E. réunie le 30/06/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Arif AYALP demeurant 18 rue du Dauphiné 51350 CORMONTREUIL pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18 rue du Dauphiné 51350 CORMONTREUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2507682

CABINET LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

SAINTE FRONTERA
SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 11 rue Mélina Grosjean
51130 TRÉCON
920 752 383 R.C.S. de Châlons-en-Champagne

Le 09/07/2025, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M^{me} GROSJEAN Dorine, demeurant 11 rue Mélina Grosjean - 51130 TRÉCON, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.

M2507753

SAF CONSULTING
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 132 Rue Saint-Thierry
51100 REIMS
481 007 862 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 16/06/2025, l'Associé Unique, représenté par Marie-Sandra FONTAINE, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Marie-Sandra FONTAINE demeurant 132 rue Saint-Thierry 51100 REIMS a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 132 rue Saint-Thierry 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce ou tribunal des activités économiques de Reims, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2507780

MIGNEAUX ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2.000 Euros
Siège social : 1 rue de l'Arbalète
51100 REIMS
Siège de liquidation : 1 rue de l'Arbalète
51100 REIMS
903 987 097 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31.12.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 17 allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507799

CLOTURE DE LIQUIDATION

AANO
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
allée Jean-Marie Amelin
Parc des Affaires - Bâtiment C
51370 CHAMPIGNY
812 532 828 RCS Reims

L'assemblée générale des associés du 30/06/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société, avec effet au 30/06/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2408313

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

L'ART DU CHAMPAGNE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue fosse cheneviere, 51390 GUEUX
Siège de liquidation : 14 rue fosse cheneviere
51390 GUEUX
897 429 551 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2025 au 14 rue fosse cheneviere, 51390 GUEUX, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Dylan RODRIGUES, demeurant 2 rue buirette, 51390 GUEUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2506835

VENDS TA BOITE.COM
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 17 B RUE DES LAPS
51350 CORMONTREUIL
Siège de liquidation : 17 B RUE DES LAPS
51350 CORMONTREUIL
889 846 655 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 décembre 2024 au 17 B RUE DES LAPS, 51350 CORMONTREUIL a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Stéphane ZACCAGNINI, demeurant 11 Bis Rue des Murs, 51100 Reims, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2500219

FIDAL AVOCATS
Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

SCP D'INFIRMIERES PERNOT-LELIEVRE
Société civile professionnelle au capital de 152,45 Euros
Siège social : 8 rue Groupe Libération Nord
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°381 274 174
En cours de liquidation

AVIS DE LIQUIDATION
Aux termes des décisions des associés du 10/06/2025 il a été : approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} PERNOT Claudie de son mandat, lui a été donné quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS - EN - CHAMPAGNE.

POUR AVIS

M2506528

PEINTURE BROWARNYJ
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 66 000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
21 Allée de la Palière
51450 BETHENY
814 844 387 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 04 juillet 2025 au siège social, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry BROWARNYJ, demeurant 21 allée de la Palière 51450 BETHENY de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur

M2507544

F.O. ALLOUX
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
23 rue Ponsardin - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
23 rue Ponsardin - 51100 REIMS
453 635 419 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 15/05/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Olivier ALLOUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2507581

SCI MCR
Société civile au capital de 200.000,00 Euros
Siège social : 2 rue des Roitelets
51170 FISMES
Numéro SIREN 539 337 683
R.C.S. Reims

Clôture de liquidation
Aux termes d'une décision des associés en date du 3 juillet 2025 il a été décidé la clôture de la liquidation de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
RAISON SOCIALE : SCI MCR.
FORME : Société Civile.
CAPITAL SOCIAL : 200.000,00 €.
SIEGE SOCIAL : 2 rue des Roitelets - 51170 FISMES.
N° SIREN : 539 337 683 R.C.S. Reims
Liquidateur de la société : Monsieur Pierre ROBERT, demeurant à FISMES (51170), 34 rue Henri Deloison.
Pour avis : Me Guillaume MOREL.

M2507611

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAYEN
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.524,49 Euros
Siège de liquidation :
51140 CHALONS-SUR-VESLE
443 463 252 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation en date du 17 juin 2025, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2024, déchargé Madame Françoise SAYEN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Par conséquent, la personnalité morale cesse d'exister du jour de ladite assemblée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion,
Me Geoffroy CROZAT, Notaire.

M2507671

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

PLEURS - MAISON :
14 rue Magdelaine - T3 - 2ch - 77 m² env - DPE : en cours - 88 500 € - réf : ER.16827
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07 86 50 25 49
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507502

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT CHALONS :
- 1 bis rue Popelin - T3 au 1^{er} étage - 73.50 m² env - LOT N° 19 - DPE : C - 103 500€ - réf : ER.18181
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07.86.50.25.49.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507610

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

Montmirail maison T5 97 m² env.- 3 chambres - DEP : En cours.
Frais de notaire réduits et pas de frais de notaire aux locataires PLURIAL NOVILIA. - Réf : ER.23308 - 92 000 €
Renseignements : 07 86 50 25 49
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507676

Madame Geneviève Blanche DROUIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 mars 2005, Madame Geneviève Blanche DROUIN, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 30 rue de Trianon.
Née à HERMONVILLE (51220), le 10 juin 1928.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à VITRY-LE-FRANCOIS (51300) (FRANCE), le 30 mars 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire Associé à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 27 mai 2025. L'acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel a été reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, le 3 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire à VITRY-LE-FRANCOIS 28 Rue Aristide Briand, référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2507520

SAFER

SAFER Grand Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/07/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS. Tél. : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse shurtebise@safergrandest.fr.
Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.
Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.
Méry-Prémecy : 1 ha 08 a 46 ca de prés - B-0050 - Zone non constructible de la carte communale.
Pargny-lès-Reims : 3 ha 74 a 35 ca de terres, pâtures, et taillis - B-0067 B-0069 B-0070 - Zone naturelle.
Saint-Euphraise-et-Clairizet : 127 ha 47 a 26 ca de terres, pâtures, futaies résineuses, taillis, landes - A-0001 A-0002 A-0004 A-0005 A-0005 A-0013 A-0019 A-0027 A-0028 A-0029 A-0031 A-0033 A-0034 A-0035 A-0036 A-0037 A-0040 A-0041 A-0042 A-0043 A-0047 A-0282 A-0459 A-0512 B-0001 B-0002 B-0003 B-0004 B-0005 B-0006 B-0007 B-0008 B-0009 B-0011 B-0023 B-0206J B-0206K B-0223 B-0224 B-0226 B-0227 B-0263 B-0264 B-0265 B-0266 B-0267 B-0272 B-0273AJ B-0273AK B-0273B B-0274 B-0275 B-0299 B-0452 B-0475 B-0476 B-0497 B-0500 B-0501 B-0504 B-0505 B-0812 B-0832 B-0956 - Zone constructible et non constructible de la carte communale.
Biens loués. Priorité sera donné au maintien en place de l'exploitant. M2507626

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 08 juillet 2025

SAS STEIN, 2 rue Gilbert, 51100 Reims, RCS Reims 823 891 312. Maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. M2507709

SAS FORMADIX, route de Bétheny, Ex-Aérogare Reims Champagne, 51450 Bétheny, RCS Reims 911 784 734. La société a pour objet en france et à l'étranger : l'activité de centre de formation, la formation professionnelle continue, la participation au jury d'examen ou de validation des acquis de l'expérience lorsque ce jury intervient pour délivrer des certifications professionnelles inscrite au répertoire national de certifications professionnelles défini par l'article L.335 -6 du code de l'éducation. ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement, et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. M2507710

KAYA (nom d'usage KAYA) Erdal, 77 bis avenue de Laon, 51100 Reims, RCS Reims 799 363 973. Kebab, restauration rapide, vente de boissons non alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2507711

TAMEDRARI (nom d'usage TAMEDRARI) Said, 15 rue Louis-Paul Boquet, 51100 Reims, RCS Reims 752 391 482. Pose de plaques de plâtre travaux divers de finitions du bâtiment achat vente de voitures et remorquage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2507712

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 01 juillet 2025

SAS BKV DISTRIBUTION, 6 rue des Cumines, 51390 Vignny, RCS Reims 930 851 696. Vente en gros, négoce de matériel de ventilation et de climatisation à destination des professionnels. toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2507713

SARL CHARLET (DONUT'STREET), 7 rue du Dieux Lumière, 51100 Reims, RCS Reims 903 820 942. Restauration rapide sur place à emporter et en livraison. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) cs 40050 13 bis boulevard Foch 51722 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2507714

SARL CLELINE, 46 rue de l'Hôpital Auban Moet, 51200 Épernay, RCS Reims 953 853 199. La création, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration rapide en livraison, à emporter ou à consommer sur place. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) cs 40050 13 bis boulevard Foch 51722 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2507715

Jugement du 02 juillet 2025

SAS EXCES LAND, Bat 3, 55 Rue du Commerce, 51350 Cormontreuil, RCS Reims 443 778 089. L'achat, la vente en détail, demi-gros ou gros, la location d'articles d'électroménager et de tous articles pour l'installation, l'équipement, la décoration de cuisines ou de toutes autres pièces ou locaux d'habitation ou d'entreprise. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juin 2025, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 17 quai de la Villa 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2507716

Jugement du 08 juillet 2025

SAS SweetySalty, 6 rue Buirette, 51100 Reims, RCS Reims 910 722 354. Exploitation par tous moyens, directement ou indirectement, de tous fonds de commerce de salon de thé, de vente de confiseries et de boissons non alcoolisées, de fabrication et de vente de pâtisseries, de petite restauration, de snacking, de brioche, de saladerie et de sandwicherie, sur place et à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2507708

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 01 juillet 2025

SARL A.P DEBOSS, zone artisanale ou zone d'activité des Cumines Basses, 5 Rue des Cumines, 51390 Vignny, RCS Reims 805 365 814. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2507718

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 27 juin 2025

SAS ADZ ISOLATION, 6 rue Folle Peine, 51100 Reims, RCS Reims 893 341 982. Toutes activités de pose d'isolation intérieur et extérieur et autre maçonnerie et aménagement d'immeubles et d'habitations achat vente de tous types de matériaux de construction d'aménagement. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Isik Abdulkadir pour une durée de 8 ans, de Monsieur SAIDANI Mohammed pour une durée de 6 ans et de Monsieur BENETEAU Yoann pour une durée de 7 ans. M2507717

SARL Fibrotec, 102 rue du Chalet, 51100 Reims, RCS Reims 827 977 562. Le dépannage et la réparation n domicile des équipements domestiques. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Muman Hamza pour une durée de 6 ans. M2507719

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 25 juin 2025

ROSMANINHO DE OLIVEIRA (nom d'usage ROSMANINHO DE OLIVEIRA) Valdemar, 15 rue Léopold Charpentier, 51100 Reims. Maçonnerie générale carrelage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507720

MADEMOISELLE FAUL (nom d'usage MADEMOISELLE FAUL) Marion, 1 a, 42 Rue Hannah Arendt, 51100 Reims. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507722

SARL PLATRIER FACADIER CHAMPENOIS (P.F.C.), zone artisanale ou zone d'activité Derrière les Moutiers 1, 51390 Gueux, RCS Reims 417 785 052. Tous travaux de ravalement - platrierie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507723

SARL SMG CONSTRUCTION, 2 b impasse de la Forge, 51370 Thillois, RCS Reims 793 777 962. Travaux de batiment construction maçonnerie tous corps d'état et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement n cet objet. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507724

SARL MRG-TP, 22 allée Pierre Grandremy, 51100 Reims, RCS Reims 877 813 212. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507725

SARL ANGEL, 17 rue Emile Zola, 51100 Reims, RCS Reims 843 232 083. Plomberie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507726

SAS MS BATI DECOR, 15 rue Louis-Paul Bocquet, 51100 Reims, RCS Reims 835 044 918. Petits travaux de rénovation intérieure peinture revêtement de sol plaqués de plâtre isolation petite plomberie petite électricité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507727

SARL EURL RENAULT, rue des Carrieres, Zone Industrielle des Varennes, 51700 Dormans, RCS Reims 349 287 508. Peinture en bâtiments, revêtements des sols et murs et vitrages isolants. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507728

SARL SAINT REMI DISTRIBUTION, 02 rue du Châtelet, 51100 Reims, RCS Reims 879 048 270. Vente de tous articles se rattachant à l'alimentation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507729

SARL IMMOPRO, 9 rue André Pingat, Parc d'Activité Rpad, 51100 Reims, RCS Reims 497 968 297. Marchands de biens, achats, amélioration, rénovation, revente de biens immobiliers, opérations de division d'immeubles et de vente par lot. promotion immobilière, achat, vente de fonds de commerce et vente de cuisines, meubles d'ameublement intérieur, home cinéma. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507730

SARL EVA'SION, 3 place du Luxembourg, 51700 Dormans, RCS Reims 840 075 824. Librairie, papeterie, presse, bazar, jouets, articles cadeaux, confiserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507731

SARL L'IDEAL DES SERVICES, 8 rue Jules Méline, 51430 Bezannes, RCS Reims 899 232 078. Service a la personne garde d'enfant assistance et télésurveillance des personnes âgées transport de personnes dans le cadre de l'agrément repassage entretien de logements préparation de repas courses et approvisionnement alimentaires et autres produits petits travaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507732

SARL ENTA, 270 rue Paul Vaillant -Couturier, 51100 Reims, RCS Reims 879 454 130. Restauration rapide et pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507733

SARL ART DECORENOVATION REIMS, 56 rue de l'Espérance, 51100 Reims, RCS Reims 885 130 468. Peinture et renovation interieur et exterieur revêtements de sols. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507734

SARL LIBRAIRIE H & M, 1 rue d'Ardre, 51170 Fismes, RCS Reims 912 536 026. Exploitation et gestion d'une librairie, papeterie, carterie, vente de la presse, loterie et jeux, vente de cadeaux, de fournitures de bureau, consommables, cadeaux, souvenirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507735

SARL LE 66 (Le 66), 66 rue Clovis Chezel, 51100 Reims, RCS Reims 910 545 045. Boulangerie pâtisserie traiteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507736

SARL ALKIS, 14 - 16 Rue Gutenberg, 51100 Reims, RCS Reims 805 125 820. La négoce, la conception, la réalisation et pose de tous articles notamment support de communication, marquage publicitaire et création visuelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507737

SARL RFMB, 22 rue Thiers, 51100 Reims, RCS Reims 918 910 753. Restauration rapide, bar à vin, salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507738

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SAS ADN TRANSPORTS, 1 rue Charles de Seze, 51100 Reims, RCS Reims 833 559 693. Transport routier de marchandises et location de véhicules industriels avec conducteur à l'aide de véhicules n'excédant pas iiie de pma. location de tous types de véhicules toutes catégories sans chauffeur. activité annexe et connexe d'achat et revente de tous types de véhicules (transports de marchandises ou de personnes, occasions ou neufs). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507739

SAS DR CO51, route de Louvois, Centre Commercial Cora, 51350 Cormontreuil, RCS Reims 832 005 144. Vente de pièces détachées ainsi que toutes prestations de services et de ventes relatives aux secteurs informatique, électronique, électrique, téléphonique, multimédia, high-tech, imprimerie et ludique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507740

SARL FRANCE BATIMENT RENOVATION, 3 rue du Général Micheler, 51100 Reims, RCS Reims 952 571 255. Tous travaux d'électricité et tous corps de métier du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507741

SAS ID-R, 1 rue César Poulain, 51100 Reims, RCS Reims 851 438 200. Toutes activités se rapportant au diagnostic immobilier, la réalisation de tous diagnostics et expertises, conseil en immobilier, établissement des états, constats et diagnostics. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507742

SAS TOURRET MULTISERVICE, 42 rue Paul Vaillant-Couturier, 51100 Reims, RCS Reims 804 439 297. Tous travaux de btp, bâtiment, travaux publics maçonnerie carrelage plac isolation plomberie sanitaire menuiserie intérieure et extérieure chauffage peinturé installation et espaces verts sous-traitance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507743

SAS AT FORMATIONS & CONSEILS, 4 place Aristide Briand, 51100 Reims, RCS Reims 793 642 158. Centre de formation, cours de langues, soutien scolaire, formation continue. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507744

SARL FLEUR DE POLLEN, 1 rue Roger Salengro, 51100 Reims, RCS Reims 811 505 205. Commerce de fleurs articles de décoration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507745

LAMARLE (nom d'usage LAMARLE) Sébastien Dominique François, 12 rue de Saint-Léonard, 51100 Reims, RCS Reims 813 541 695. Boulangerie pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507746

TREBOUET (nom d'usage TREBOUET) Rodolphe Jean Michel, 8 rue de Sézanne, 51260 Anglure, RCS Reims 951 564 210. Chauffeur de bus indépendant non propriétaire de son véhicule. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2507747

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

Ardennes

VENTE CESSIION
ATTRIBUTION D'APPORTS

S.M.D. SOCIETE
MECANIQUE
DONCHEROISE
/ SMD SOCIETE
NOUVELLE

Suivant acte reçu par Me Jean-Yves ANTOINE, notaire à DOM LE MESNIL (Ardennes), 92 route Nationale, le 30 juin 2025 en cours d'enregistrement au SIE de CHARLEVILLE MEZIERES. La Société S.M.D. SOCIETE MECANIQUE DONCHEROISE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 38.112,25 € ayant son siège social à DONCHERY (08350), 6 rue de l'Entrevue identifiée sous le numéro SIREN 352578439 RCS SEDAN.

A CEDE A : La Société dénommée SMD SOCIETE NOUVELLE, Société par actions simplifiée au capital de 20.000,00 € ayant son siège social à DONCHERY (08350), 6 rue de l'Entrevue identifiée sous le numéro SIREN 943574269 R.C.S. SEDAN. Un fonds de commerce de mécanique industrielle connu sous le nom de SOCIETE MECANIQUE DONCHEROISE exploité à DONCHERY, 6 rue de l'Entrevue Prix : CENT QUARANTE MILLE € (140.000,00 €) s'appliquant savoir : - aux éléments corporels pour trente mille € (30.000,00 €) . - aux éléments corporels pour CENT DIX MILLE € (110.000,00 €). Prise de possession à compter du 30 juin 2025. Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Jean- Yves ANTOINE, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire. L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique. M2507495

Maître Camille HUGET
Notaire
3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

SOVAJE I/MBR
COIFFURE

Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Camille HUGET, le 04 juillet 2025, enregistré à SPFE ARDENNES, le 09 juillet 2025, Volume 2025N numéro 584, La société dénommée SOVAJE I, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à LES PETITES ARMOISES (08390), 1 rue Cour, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 877 965 541

A cédé à La société dénommée MBR COIFFURE, Société à responsabilité limitée, au capital de MILLE € (1.000,00 €), dont le siège social est à GIVET (08600), lieudit Le Forum de Givet, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 987 988 581, représentée par Madame Mélissa GARAND-BARTOLOMEO, née à REVIN (Ardennes), le 26 juin 1985, demeurant à HARGNIES (08170), 3 rue du Saint Sacrement, agissant en qualité de gérant, Le FONDS DE COMMERCE de COIFFURE, exploité à GIVET (08600), 8 route de Beauraing - RETAIL PARK, connu sous le nom de COIFF & CO. Moyennant le prix de DEUX CENT DIX MILLE € (210.000,00 €). Entrée en jouissance : 04 juillet 2025. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Camille HUGET, notaire à GIVET (08600), 3 place Méhul, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).» Pour insertion : Me Camille HUGET. M2507782

CONSTITUTION
DE SOCIETE



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur – BP 14
08600 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

CLEA COIFFURE
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
15 rue André Cunin - 08170 HAYBES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAYBES du 24 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : CLEACOIFFURE.
SIÈGE : 15 rue André Cunin - 08170 HAYBES.
DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Coiffure homme et femme, soins du visage, vente de produits capillaires et de beauté, maroquinerie, bijoux fantaisies.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Madame Cloé SAMSON, demeurant 15 bis rue André Cunin - 08170 HAYBES
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Yassin BOUZIDI, demeurant 15 bis rue André Cunin - 08170 HAYBES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. M2507047

APPMB08

Suivant un acte sous seing privé, en date du 7 juillet et 8 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée.
OBJET : La création et l'exploitation d'un fonds de commerce de type Supermarché avec station-service sis à JUNIVILLE (08310) allée André Barrois, à l'enseigne CARREFOUR CONTACT ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises y afférentes ; l'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur.
DÉNOMINATION : APPMB08.
SIEGE SOCIAL : JUNIVILLE (08310), allée André Barrois.
DURÉE : 30 ans.
CAPITAL : 270.300 €.
GERANCE : Monsieur Pierre-Marie BOURGUIGNON, demeurant à TAGNON (08300) 9 rue du 115 ème Régiment d'Infanterie.
La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN. M2507761

MMB

Aux termes d'un ASSP en date du 10/05/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : MMB.
OBJET SOCIAL : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.
SIÈGE SOCIAL : 45 Rue du Château d'Eau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SEDAN.
GÉRANCE : Madame BILLAND Marine, demeurant 2 rue du Daga - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi que leurs conjoints, mariés ou pacsés, ascendants ou descendants. La cession à des non-parents devra être préalablement acceptée par la majorité des associés. M2507393

HOLDING DP
7 rue Basse
08430 YVERNAUMONT

Création de société

Par acte SSP en date du 2 juillet 2025 à Yvernaumont, a été constituée la SAS HOLDING DP.
Siège social : 7 rue Basse 08430 YVERNAUMONT
Objet : l'acquisition et la gestion de tous établissements ou participation dans toute société commerciale, industrielle, financière, agricole, immobilière ou autres.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sedan.
Capital social : 1 000 €
Président : Monsieur PAILLARD Dorian demeurant 7 rue Basse 08430 YVERNAUMONT M2507462



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur – BP 14
08600 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

BR8
Société par actions simplifiée
au capital de 600 Euros
Siège social : 67 avenue Carnot
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Charleville-Mézières du 03/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : BR8
SIÈGE : 67 avenue Carnot, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL : 600 euros
OBJET : Marchand de biens
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Cyril HOUANT, demeurant 67 avenue Carnot, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. Pour avis : Le président M2507505



Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SPFPL ViLé
Société de Participations Financières de Professions Libérales de Pharmaciens d'officine par Actions Simplifiée
au capital de 732.880 Euros
Siège social : 23 rue Principale - 08430 GRUYERES
RCS SEDAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 04/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée
DÉNOMINATION SOCIALE : SPFPL ViLé
SIÈGE SOCIAL : 23 rue Principale - 08430 GRUYERES
OBJET SOCIAL : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice et de groupements de droit étranger, ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmaciens d'officine ; la détention, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers, la détention de parts sociales ou d'actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquérir et d'administrer des immeubles, et la fourniture de prestations de services sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
CAPITAL SOCIAL : 732.880 €
PRÉSIDENT : M^{me} Virginie PILARD demeurant 23 rue Principale, 08430 GRUYERES,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis M2507522

SCI FAMILIALE

Par acte authentique du 03/07/2025 reçu par Me Frédéric INFANTINO notaire à VOUZIERES, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination : SCI FAMILIALE. Objet social : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; Exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition de respecter le caractère civil. Siège social : 127 bis avenue Pasteur - 08300 LUCQUY. Au capital de : 1.000 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Sedan. Gérance : M. LENFANT Yvan demeurant 127 bis avenue Pasteur - 08300 LUCQUY. M2507446

LES QUATRE MYRTILLES

Aux termes d'un ASSP en date du 04/07/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : LES QUATRE MYRTILLES
OBJET SOCIAL : Le commerce de détail d'alimentation générale, de boissons avec ou sans alcool conformément à la législation en vigueur, de produits d'utilités pour la maison, de matériel de bricolage, outillage, jardinage et produits d'entretien, et produits alimentaires vente au détail de tous produits d'épiceries, à emporter et en livraison.
SIÈGE SOCIAL : 18 RUE D'EN HAUT, 08800 DEVILLE
CAPITAL : 1 000 €
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SEDAN
GÉRANCE : Monsieur MULLER FRANCKY, demeurant 18 RUE D'EN HAUT, 08800 DEVILLE
FRANCKY MULLER
M2507533



FCM
Expertise-Comptable

SWINAT
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 chemin des Triots
08150 TREMBLOIS LES ROCROI

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TREMBLOIS LES ROCROI (08150) du 9 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SWINAT
Siège social : 1 chemin des Triots, 08150 TREMBLOIS LES ROCROI
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification ou autrement ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toute sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; Et généralement toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Stéphane FENAT et Madame Sandrine FENAT, demeurant ensemble à TREMBLOIS LES ROCROI (08150), 1 chemin des Triots.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. Pour avis : La Gérance. M2507699

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

DLCB

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 14.010,00 Euros

Siège social :
Route d'Arreux - 08090 TOURNES
Numéro SIREN 793 939 331
R.C.S. Sedan

Changement de l'objet social

Par décision de l'associé unique en date du 8 juillet 2025, il a été décidé de modifier l'objet social de la société comme suit :

- Ancien objet social : « La société a pour objet : - La location de camions bennes avec et/ou sans chauffeur ;
- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. »

Nouvel objet social : « La société a pour objet : - La location de camions bennes avec et/ou sans chauffeur ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- L'achat, la vente, la location de conteneurs, box, hangars démontables ou modulaires, neufs ou d'occasion ;

- La location nue ou équipée de hangars, conteneurs maritimes ou modulaires à usage de stockage, de dépôt ou d'activité professionnelle ;

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. »

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour insertion :
Me Baptiste DELLOYE,
Pour avis et mention.

M2507661

EOLE ROUEMONT

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros

Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
843 610 031 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 25 avril 2025, il résulte que les mandats de Madame Brigitte Soudier, commissaire aux comptes titulaire, et de la société SOGEC, commissaire aux comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis : Le président.

M2507804

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.60.81
CONTACT@C-W-A.FR

FRANCOIS FRERES

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social : 15 rue Hablot
08110 CARIGNAN
828 713 230 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mai 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Bastien FRANCOIS de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Clément FRANCOIS, demeurant 15 rue Hablot - 08110 CARIGNAN, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis : La Gérance.

M2507813

DISSOLUTION DE SOCIETE

FACA2A

SAS au capital de 2 000 Euros

Siège social : 16 rue bon lieu
08270 NOVION PORCIEN
RCS de Sedan n°932 815 293

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée d'associés du 05/07/2025 a approuvé a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 05/07/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RICHEL Alban, demeurant 3 rue de la marliere 08270 NOVION PORCIEN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2507536

SCI LES QUATRE DES

Société civile immobilière au capital de 310 Euros

Siège social :
33 bd Préfet Frain
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
R.C.S. Sedan 449 098 232

Avis de liquidation amiable

L'assemblée générale ordinaire réunie le 1^{er} juillet 2025 a décidé de la liquidation amiable de la société à compter du 1^{er} juillet 2025 et a nommé Madame Christine DOMBEK en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au 31 quai Henri Roussel à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.

Les actes et documents devront être envoyés à cette adresse.

M2507642

SCI LES QUATRE DES

Suite à l'annonce N° M2507642 parue le 09/07/2025, il convenait de lire : R.C.S. SEDAN 449 098 292.

M2507674

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.60.81
CONTACT@C-W-A.FR

MAMAJU

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 1 000 Euros

Siège social 8 Rue Danton
08330 VRIGNE AUX BOIS

Siège de liquidation : 8 Rue Danton
08330 VRIGNE AUX BOIS
489 132 357 RCS Sedan

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 DECEMBRE 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry OTHELET, demeurant 8 Rue Danton 08330 VRIGNE AUX BOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue Danton 08330 VRIGNE AUX BOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2507542

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.60.81
CONTACT@C-W-A.FR

SCI LES ETANGS

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 7.622,51 Euros

Siège social :
08160 HANNOGNE ST MARTIN

Siège de liquidation :
Moulin des Etangs
08160 HANNOGNE SAINT MARTIN
421 290 206 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît DOILLON, demeurant MOULIN DES ETANGS - 08160 HANNOGNE SAINT MARTIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Moulin des Etangs - 08160 HANNOGNE SAINT MARTIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507629

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.60.81
CONTACT@C-W-A.FR

AD2 IMMO

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 1.000 Euros

Siège social : 50 rue de Sedan
08160 FLIZE

Siège de liquidation : 50 rue de Sedan
08160 FLIZE
832 712 640 R.C.S. Sedan-08200

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît DOILLON, demeurant Moulin des Etangs - 08160 HANNOGNE SAINT MARTIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 50 rue de Sedan - 08160 FLIZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507630

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

SCI LHMTD Dissolution

Dénomination sociale : LHMTD.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 3 chemin de la Grève - 08090 HAUDRECY.
Capital social : 1.000,00 €.
Numéro SIREN 531 670 594 R.C.S. SEDAN.

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/12/2024, il a été nommé liquidateur Monsieur Thierry DURBECQ demeurant 3 chemin de la Grève - 08090 HAUDRECY et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour insertion : Me Baptiste DELLOYE

Pour avis et mention.

M2507662

CLOTURE DE LIQUIDATION

FCOM
Expertise-Comptable

COLLET

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 000 Euros

Siège de liquidation : 15 route de Lalobbe
08460 SIGNY L'ABBAYE
878 008 739 RCS Sedan

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 07/07/2025 l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur COLLET François de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

M2507575

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

PEINTURE EXPERT

Société à responsabilité limitée en liquidation

au capital de 1.000 Euros

Siège social et de liquidation :
Rue Lauvau
08150 LAVAL MORENCY
535 116 727 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Alexandra Verita demeurant rue Lauvau à LAVAL MORENCY de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2507597

SARL PIERRE DE LUNE

SARL en liquidation

Au capital de 1.000 Euros

Siège social : 16 clos du Chateau
08200 GLAIRE
839480266 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, Le gérant a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de SEDAN.

M2507503

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

SCI LHMTD Liquidation

Dénomination sociale : LHMTD.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 3 chemin de la Grève - 08090 HAUDRECY.
Capital social : 1.000,00 €.
Numéro SIREN 531 670 594 R.C.S. SEDAN.

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juillet 2025, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Monsieur Thierry DURBECQ demeurant 3 chemin de la Grève 08090 HAUDRECY pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/12/2024. Radiation au R.C.S. de SEDAN.

Pour insertion :
Me Baptiste DELLOYE
Pour avis et mention.

M2507663

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.60.81
CONTACT@C-W-A.FR

MAMAJU

Société civile immobilière en liquidation

au capital de 1.000 Euros

Siège social : 8 rue Danton
08330 VRIGNE AUX BOIS

Siège de liquidation : 8 rue Danton
08330 VRIGNE AUX BOIS
489 132 357 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry OTHELET, demeurant 8 rue Danton - 08330 VRIGNE AUX BOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2507784

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

ENERVERT

SASU au capital de 1.000 €. Siège social 156 rue Saint-Louis - 08170 HAYBES. 850 282 989 R.C.S. Sedan. Par délibération en date du 30 juin 2025, la société HOLDING B.J. SASU au capital de 3.366.400 € dont le siège social est 156 rue Saint-Louis - 08170 HAYBES immatriculée au R.C.S. de Sedan sous le numéro 533 094 249, associé unique de la société ENERVERT a décidé la dissolution anticipée de cette dernière. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 - al. 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Sedan.

M2507794

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

CREANCES SALARIALES

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 20 octobre 2023 ASSOCIATION ESPACE ENVIRONNEMENT 08 2 rue de Parvis - 08130 ATTIGNY. Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES. Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Liquidateur Judiciaire Isabelle TIRMANT.

M2507685

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES Maître Quentin NAVAUX 1 bis rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX COURTU

Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Maître Quentin NAVAUX, le 3 juillet 2025, Monsieur Christian Wuilbert COURTU, retraité, né à MEZIERES (08000) le 22 avril 1949 et Madame Roseline Marguerite ADAM, retraitée, née à LES BROUZILS (85260) le 16 avril 1946, demeurant ensemble à LA FRANCHEVILLE (08000), 82 rue du Fort, mariés à la mairie de CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 12 avril 1969, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union ; Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine.

Pour avis et mention, Maître Quentin NAVAUX.

M2507559

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DURIEUX Vivian décédé le 12/08/2023 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0808122280. M2507605

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 23/06/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CAMPORINI Jean décédé le 20/10/2020. Réf. 0808149684. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2507606

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DURIEUX Vivian décédé le 12/08/2023 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808122280. M2507607

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 23/06/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CHERY Renee décédée le 07/06/2019. Réf. 0808149680. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2507608

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 03 juillet 2025

DERVILLEE (nom d'usage DERVILLEE (El)) Julien Jean-François René, 8 place de l'Eglise, 08380 Signy-le-Petit, RCS Sedan 821 134 541. Un fonds artisanal de boulangerie, pâtisserie, glaces, épicerie, confiserie, boissons, journaux. Avec portage et tournées sur les communes de Signy le petit, Fligny et Brognon. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2507476

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 03 juillet 2025

SAS SASU LA REGENCE, 11 rue des Epiloux, 08210 Mouzon, RCS Sedan 948 990 437. Maçonnerie générale gros oeuvre du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507487

SAS STREET COFFEE 08, 11 place de Torcy, 08200 Sedan, RCS Sedan 937 503 142. Salon de thé, café et chocolat sur place, vente et dégustation de pâtisseries, Viennoiseries, biscuiteries sur place, vente et dégustation sur place de boissons fraîches exclusivement sans alcool et de sandwichs et toutes activités liées directement ou indirectement à celles-ci. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507488

SAS BC DECO (BC), 44 - 46 rue de la République, 08000 Charleville - Mézières, RCS Sedan 911 191 021. Vente de meubles et décorations, produits de la maison. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507489

VALBONESI (nom d'usage VALBONESI (El)) Emmanuel, 60 avenue Charles de Gaulle, 08000 Charleville - Mézières, RCS Sedan 913 167 839. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507490

ROGEZ (nom d'usage ROGEZ (El)) Lucie, 7 place de l'Eglise, 08700 Neufmanil. Prothésiste Ongulaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507491

TAVENAU (nom d'usage TAVENAU (El)) Sandra, 71 rue St Médard, 08450 Angécourt, RCS Sedan 794 437 442. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507494

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

SAS EGI KLUBB GROUP, rue de la Warenne, 08000 Les Ayvelles, RCS Sedan 842 102 980. Construction, vente d'élévateurs à nacelles, transformation de véhicules, carrossier constructeur, vente de pièces détachées et maintenance engins spéciaux. Et généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à Ces activités ou susceptible d'en faciliter le développement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 juin 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507493

Jugement du 03 juillet 2025

DELPIERRE (nom d'usage DELPIERRE (El)) Patrick, 12 bis rue Hue Tanton, 08200 Sedan, RCS Sedan 803 095 306. Mécanique automobile sur place et en clientèle et vente de véhicules. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mai 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507477

Société en commandite par actions MANUFACTURE ARDENNAISE D'OUTILLAGE DECOUPAGE ET EMBOUTISSAGE CRETON ET FILS (M.O.D.E.C.), 17 avenue Roger Salengro, 08330 Vrigne-aux-Bois, RCS Sedan 685 880 239. Tous travaux de fabrication d'outillages de toute nature, découpage, emboutissage, construction et réparation de machines-outils. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 juin 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507492

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 03 juillet 2025

SAS BATIMENTS DU NORD, 7 rue Rouget de Lisle, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 911 245 447. Maçonnerie générale, second oeuvre. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Yoann Beneteau pour une durée de 4 ans. M2507478

SARL ONCLE BEN, rue de la Mothe, 08210 Mouzon, RCS Sedan 751 625 518. Supermarché. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Benoît Viel pour une durée de 2 ans. M2507479

SARL Le LZ, 9/11 place d'Harcourt Unité urbaine de Sedan, 08200 Sedan, RCS Sedan 904 600 061. Cuisine moderne, tonique et fraîche, carte de bistro le midi rapide, formule du jour, carte restaurant chic le soir, fruits de mer et viandes d'exceptions, restaurant avec vente de boissons alcoolisées. Le Lz proposera un service de restauration en continue l'après - midi, les clients pourront venir consommer des gaufres, crêpes, Milkshake et glaces. Salon de thé de 15h00 à 18h00. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653 - 8 du code de commerce à l'encontre de Madame Mathilde Loli pour une durée de 3 ans. M2507480

SAS K.I, 10 rue Hachette, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 910 875 756. Supermarché, commerce de gros et détail de tout bien consommable et non consommable. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Nadir Meddour pour une durée de 7 ans. M2507481

SAS AN CONNECT, 21 rue de Strasbourg, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 891 087 637. Installation et entretien de réseaux de fibre optique. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Abdes nid Taleb pour une durée de 6 ans. M2507482

SAS AU KEBAB BURGER, 27 place de la Halle, 08200 Sedan, RCS Sedan 897 895 272. Restauration rapide, snack et toutes activités liées directement ou indirectement à la restauration. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Hamid Azzirari pour une durée de 2 ans. M2507483

GILLOTIN (nom d'usage GILLOTIN (El)) Cédric, 1 rue du Calvaire, 08260 Auvillers-les-Forges, RCS Sedan 521 977 199. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Cédric Gillotin pour une durée de 3 ans. M2507484

SARL ST-BTP, 34 rue Roger Salengro, 08120 Bogny-sur-Meuse, RCS Sedan 918 821 364. Travaux publics - maçonnerie. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Abdullah Turedi pour une durée de 4 ans. M2507485

SAS NOFO, 61 rue Albert Poulain, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 847 601 853. Installation de fibre optique. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653 -8 du code de commerce à l'encontre de Madame Samira Lahroui et de Monsieur Ouerradi Nabile dirigeant de fait pour une durée de 7 ans. M2507486

Aube

CONSTITUTION DE SOCIETE

SARL «KARINE ET JULIEN PRELAT»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing prive en date du 03 juillet 2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société à responsabilité limitée. DENOMINATION : «KARINE ET JULIEN PRELAT». SIEGE SOCIAL : 12 rue des Cortillots - 10110 CELLES SUR OURCE. OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'acquisition du raisin de ses associes et ses filiales, le pressurage, la vinification et la champagnisation de ces mêmes raisins en vue de la vente. Le négoce (sédentaire et non sédentaire) en vins et plus particulièrement en vins de Champagne par l'achat de raisins, mouts, vins clairs, vins sur lattes et de l'élaboration de vin de Champagne. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité et en favoriser le développement ;
 - La production, la consommation et la vente d'énergies renouvelables par tout moyen et notamment par le biais d'installations photovoltaïques sur des bâtiments dont elle est propriétaire ou locataire ;
 - L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes ;
 - La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;
 - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et a tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
- DUREE : 99 ans a compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 8.000 € divisé en 800 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune. GERANCE : Monsieur Julien PRELAT, demeurant 12 rue des Cortillots - 10110 CELLES SUR OURCE. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES. Pour avis : Le représentant légal. M2507585



CHAMPAGNE FRANCK FINOT Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros Siège social : 5 rue de Varennes 10340 BEAUVOIR SUR SARCE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUVOIR SUR SARCE du 28 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée. DENOMINATION : CHAMPAGNE FRANCK FINOT. SIÈGE : 5 rue de Varennes - 10340 BEAUVOIR SUR SARCE. DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés CAPITAL : 20.000 €. OBJET : L'exploitation viticole, le négoce de champagne, le commerce gros de boissons. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRÉSIDENT : Franck FINOT, demeurant 5 rue de Varennes - 10340 BEAUVOIR SUR SARCE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES. Pour avis : Le Président.

M2507103



SCI IMMOBILIERE DES TIRVERTS

Avis de constitution

DENOMINATION : SCI IMMOBILIERE DES TIRVERTS. FORME : Société civile immobilière. CAPITAL : 1.500 €. SIEGE SOCIAL : 2 rue Coquet - 10600 PAYNS. OBJET: L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers pour son propre compte. Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. DUREE : 99 ans. APPORTS EN NUMERAIRE : 1.500 €. GERANCE : M. Claude-Sébastien LEDOT -10600 PAYNS. CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. IMMATRICULATION : au R.C.S. de TROYES. M2507524

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne



Expertise-comptable
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

CIDS
Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'associé unique de la société CIDS, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est 5 rue des Ponts - 10140 VILLY EN TRODES, R.C.S. TROYES 927 727 990, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2025 et sa mise en liquidation amiable. Il a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien DEON, demeurant 5 rue des Ponts - 10140 VILLY EN TRODES, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur
M2507677

CLOTURE
DE LIQUIDATION



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

AKAFORCO
Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 000 Euros
Siège social et de liquidation :
4 route d'Arthonnay
10210 VILLIERS LE BOIS
909 723 926 RCS Troyes

L'associée unique le 31 mars 2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation au 31 décembre 2024, déchargé Madame Anne-Marie HERBELET, demeurant 4 route d'Arthonnay 10210 VILLIERS LE BOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur
M2507396



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

ALPHIPHO
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 Euros
Siège social et de liquidation :
25 Rue François Raspail
10120 ST ANDRE LES VERGERS
512 939 620 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2025 au 25 Rue François Raspail, 10120 ST ANDRE LES VERGERS, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal KILISKY, demeurant 25 rue François Raspail 10120 ST ANDRE LES VERGERS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur
M2507425

TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE

La société Locale d'Epargne (SLE) Haute-Marne
Société coopérative à capital variable (articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier) au capital minimum 18.002.000 Euros dont le siège social est sis 5 parvis des Droits de l'Homme 57000 METZ

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juillet 2025, les sociétaires ont approuvé le traité de fusion établi sous seing privé en date du 27 mai 2025 et prévoyant la fusion absorption de la SLE HAUTE - MARNE par la SLE AUBE, société coopérative à capital variable dont le siège social est sis 5 parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ. En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SLE HAUTE - MARNE, son passif étant intégralement pris en charge par la SLE absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux sociétaires de la SLE absorbée, à raison de une part sociale de la SLE AUBE pour une part sociale de la SLE HAUTE - MARNE. L'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétaires de la SLE AUBE, absorbante, réunie le 03 juillet 2025, ayant approuvé le traité de fusion, la fusion et la dissolution de la SLE HAUTE - MARNE sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.
M2507645

ETABLISSEMENTS A. CHAZELLE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 394.220 Euros
Siège social :
ZI Les Vignettes, 22 rue de la Douane
10600 LA-CHAPELLE-SAINT-LUC
562 880 849 R.C.S. Troyes

Aux termes du projet de fusion en date 12 mai 2025, il résulte que la fusion par voie d'absorption de la société ETABLISSEMENTS A. CHAZELLE par la société SUEZ RV Nord Est, SASU au capital de 3.000.531,31 €, dont le siège social est Espace Européen de l'Entreprise, 17 rue de Copenhague - 67300 SCHILTIGHEIM, 504 726 787 R.C.S. STRASBOURG se trouve réalisée au 1^{er} juillet 2025, avec un effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2025. En conséquence, la société ETABLISSEMENTS A. CHAZELLE est dissoute de plein droit, sans liquidation du seul fait et au jour de la réalisation définitive de la fusion. La société sera radiée du R.C.S. de TROYES.
M2507672

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX POIROT

Suivant acte reçu par Maître Michèle DAL FARRA, Notaire Associé de la SCP «Evelyne TAFANIDYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, CRPCEN 10060, le 24 juin 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Fabrice Francis Bernard POIROT, Graphiste, demeurant à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) 14 rue André Duc, et Mme Valérie Bernadette Laurence PARENT, auxiliaire de puériculture, demeurant à LA CHAPELLE-SAINT-LUC (10600) 14 rue André Duc.

M. est né à TROYES (10000) le 7 mai 1966, M^{me} est née à MONTPELLIER (34000) le 29 juillet 1967. Mariés à la mairie de LA CHAPELLE-SAINT-LUC (10600) le 10 juin 2000 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la validité et, pour toutes correspondances, en l'Etude de Me Edith LEMOINE-BRUYERRE 41 rue du Bac 02370 VAILLY SUR AISNE. M2507514

AVIS DIVERS

M^{me} Suzanne LEPRETRE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 juillet 2014 ;
M^{me} Suzanne Henriette LEPRETRE, en son vivant retraîtée, veuve de M. René Marcel JOSEPH, demeurant à FONTAINE-LES-GRES (10280), 59 av Maréchal Foch.
Née à MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE (10510), le 14 juillet 1930.
Décédée à FONTAINE-LES-GRES (10280), le 30 janvier 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabien SCHMITE, Notaire Associé de la SCP «Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 30 juin 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Fabien SCHMITE, Notaire à TROYES, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, laquelle a été reçue le 7 juillet 2025.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.
M2507639

Aisne

VENTE CESSON
ATTRIBUTION D'APPORTS

M. WUATTIER/
AU SOLEIL
DE PICARDIE

Par acte authentique reçu par Me Edith LEMOINE-BRUYERRE, notaire à VAILLY SUR AISNE, le 1^{er} juillet 2025, enregistré au SPFE de l'AISNE le 3 juillet 2025, référence 0204P01 2025 N 01152, M. WUATTIER Laurent Jean René, demeurant 10 rue du Bois Morin 02370 PRESLES ET BOVES, a vendu à la société AU SOLEIL DE PICARDIE, SAS au capital de 10 000 €, dont le siège social est 10 rue du Bois Morin 02370 PRESLES ET BOVES RCS SOISSONS : 943 612 820, un fonds de commerce de location de meubles, activités de loisirs, activités de tourisme, location de salle situé 10 rue du Bois Morin 02370 PRESLES ET BOVES, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de SOISSONS n° 350 543 039 . La cession est consentie et acceptée moyennant un prix de 350 000 €. L'entrée en jouissance est fixée au 01/07/2025. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, en l'Etude de Me Edith LEMOINE-BRUYERRE 41 rue du Bac 02370 VAILLY SUR AISNE. M2507591

GERANCE
FIN DE GERANCE

Etude de Me Séverine FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. ET MME
DABOVAL /
BE GRIFFON

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, Notaire associée de la société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE - MELANIE DURBECQ» titulaire d'un Office notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 7 juillet 2025 ;
Monsieur Xavier Pascal Robin DABOVAL et Madame Alexandra Audrey BECKER, demeurant ensemble à CREPY (02870), 27 rue Vigneron ;
Ont loué à titre de location gérance à La société dénommée BE GRIFFON, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, ayant son siège social à CREPY (02870), 34 rue Vigneron, identifiée au SIREN sous le numéro 988 581 757 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN.
Un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie confiserie et biscuiterie, exploité à CREPY (02870), 34 rue Vigneron, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 988 581 757, R.C.S. SAINT QUENTIN, à compter du 1^{er} juillet 2025 pour une durée de dix huit (18) mois, renouvelable d'année en année.
Pour unique insertion.
M2507601

CONSTITUTION
DE SOCIETE

CHARPENTE ET TOIT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 rue du tour de ville
02190 JUVINCOURT-ET-DAMARY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 08 Juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : CHARPENTE ET TOIT.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue du tour de ville - 02190 JUVINCOURT - ET - DAMARY.
OBJET SOCIAL : - Travaux de couverture par éléments ; - Travaux de charpente.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre - vingt - dix - neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur PARMENTIER Steven, Victor, André, demeurant 6 rue du tour de ville - 02190 JUVINCOURT - ET - DAMARY, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS - 02200.
Pour avis : La gérance.
M2507775

CHAI DU VALOIS
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/07/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CHAIS DU VALOIS
Objet social : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : l'exploitation de restaurants, cafés et établissements de restauration rapide, incluant la vente de plats à emporter, ainsi que l'organisation de services de traiteur pour des événements privés et professionnels.
Siège social : 1 grand rue, 02600 VILLERS HELON
Capital : 7.500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS
Gérance : M. ADELIN xavier 1 grand rue 02600 VILLERS HELON
Xavier ADELIN
M2507620

TS MOTORS
Société à responsabilité limitée
au capital de 200.000 Euros
Siège social : 6 rue des tilleuls
02160 PONTAVER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 24 Juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : TS MOTORS.
Siège social : 6 rue des tilleuls - 02160 PONTAVER.
Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres
L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique
La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé
La réalisation à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers
L'acquisition et la propriété en directe de tout immeuble
Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment de la finance, du droit, de l'économie, des affaires privées, des affaires publiques, du commerce, de l'éducation, de l'environnement, de l'organisation, du management et de la gestion commerciale, administrative ou technique.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 200.000 €.
Gérance : Thomas SATRAGNO demeurant 6 rue des tilleuls - 02160 PONTAVER.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La Gérance.
M2507410

MODIFICATION
DE STATUTS



EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

BOUSSIER SPORT AUTO
Société à responsabilité limitée
au capital de 38.112,25 Euros
Siège social :
6 Rue de la Douie
02290 RESSONS LE LONG
379 143 712 RCS Soissons

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société BOUSSIER SPORT AUTO a décidé de transférer le siège social du 6 Rue de la Douie 02290 RESSONS LE LONG au 733 Rue des Granits 44522 MESANGER à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.
La gérance.
M2506723

SARL NF-ESPACES VERTS
EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 18 rue du Maréchal
Leclerc - 02190 ORAINVILLE
RCS de SAINT-QUENTIN
n°812 261 287

Transfert de siege

En date du 02/07/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/07/2025 de transférer le siège social au Rue de Roizy, 51110 BAZANCOURT. Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de REIMS M2506994

SARL NAUDIN FRANCK
EURL au capital de 1 500 €
Siège social : 18 RUE DU MARECHAL
LECLERC - 02190 ORAINVILLE
RCS de SAINT-QUENTIN
n°539 405 530

Transfert de siege

En date du 02/07/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/07/2025 de transférer le siège social au RUE DE ROIZY, 51110 BAZANCOURT. Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de REIMS M2507011

BJC2P PARTNERS
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 03/06/2025 et des décisions de la Présidente du 24/06/2025 de la société BJC2P PARTNERS, SAS au capital de 54.945 €, Siège social : Zone Industrielle de Rouvroy-Morcourt - 02100 MORCOURT 832 891 527 R.C.S. SAINT QUENTIN, le capital social de la société a été augmenté d'un montant de 3.000 €, pour être porté de 54.945 € à 57.945 €.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour çavis.
M2507471

Etude de Maître Caroline CACHET,
Notaire à EPERNAY (Marne)

SCI LUNA
Société civile immobilière
au capital de 1.600 Euros
Siège social : 1 rue Marie-Curie
02220 BAZOCHES ET SAINT THIBAUT
438 958 308 R.C.S.

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 15/03/2024, l'A.G.E. des associés de la SCI LUNA a décidé :
- de transférer le siège social du 3 chemin du Clos Joly, Hameau de Vassieux - 51700 DORMANS, au 1 rue Marie-Curie - 02220 BAZOCHES ET SAINT THIBAUT à compter de ce jour et de modifier en conséquence les statuts ;
- de nommer Monsieur Lucas BADURAUX gérant de ladite société.
Objet : Acquisition, gestion, entretien de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : jusqu'au 26/07/2100.
Pour avis : Le notaire.
M2507512

**TOUTES
LES SEMAINES
VOTRE JOURNAL
MATOT BRAINE
POUR**

120€

Nouveauté. La marque dieppoise ose un crossover cinq portes de plus de 2,1 tonnes, à traction intégrale et motorisation 100% électrique, développant jusqu'à 470 ch. ADN sportif revendiqué.

Alpine A390 : prendre son risque



Une silhouette fuselée pour un crossover de seulement 1,53m de haut.



L'Alpine A390 récupère le volant de l'A290 et la planche de bord du Scénic E-Tech.

L'avenir d'Alpine sera 100% électrique. Ainsi en ont décidé les dirigeants de la marque. Après l'A290, directement dérivée de la R5 E-Tech, voici l'Alpine A390 dont la version définitive vient d'être dévoilée quelques mois après le concept qui a été une des vedettes du dernier Mondial de l'auto de Paris à l'automne dernier. Il s'agit cette fois d'un modèle totalement inédit sous la forme d'un crossover familial, résumé par le constructeur sous l'appellation de « sport fastback » faisant référence à une partie arrière plongeante du pavillon qui fait référence visuellement à la berlinette A110. Le mot « sport » étant sans doute mis en avant pour rassurer les clients qui pourraient avoir des doutes face à cette cinq portes, une première pour la marque, longue de 4,62 m, large de 1,89 m et haute de seulement 1,53 m, des mensurations

déterminant une silhouette dynamique et personnelle, impossible à classer dans une catégorie précise.

À bord, l'Alpine A390 révèle ses ambitions de grande routière sportive avec un sens de l'accueil poussé, une présentation globale soignée et un niveau d'équipement ultra complet. De nombreuses possibilités de personnalisation permettent d'améliorer encore les choses. Éléments connus : le volant sport à méplat, chauffant et gainé de cuir Nappa emprunté à l'A290 et la planche de bord identique à quelques détails près à celle du Scénic E-Tech avec son double écran (12,3 et 12 pouces) haute définition. Aucune objection dans l'absolu, même si pour l'exclusivité, on repassera. La version GTS y ajoute des baquets Sabelt à réglages électriques habillés de cuir bicolore et un système audio Devialet très performant. Et puisqu'il s'agit une voiture familiale, un mot

sur le volume du coffre de 532 dm³, tout à fait satisfaisant.

JUSQU'À 470 CH

Coeur de l'A390 : sa triple motorisation électrique développée exclusivement pour elle, des éléments implantés sur les deux trains : un à l'avant, deux à l'arrière. Un choix ayant pour objectif de proposer des sensations proches de celles d'une propulsion. Autre bénéfice : transformer le crossover dieppois en une traction intégrale assurant une motricité optimum, renforcée par le « l'Active Torque Vectoring », répartissant au mieux le couple à la fois entre les essieux et chaque roue pour apporter une sensation d'agilité et de dynamisme, sujet à caution sur une voiture de 2 121 kg à vide. Cinq modes de conduite, sélectionnables sur le volant, complètent le dispositif pour affiner les réglages en fonction des

desiderata du conducteur. Deux niveaux de puissance sont disponibles : 400 ch (couple de 680 Nm) pour la GT et 470 ch pour la GTS dont le couple maximum culmine à 808 Nm avec à la clé un 0 à 100 km/h en 3,9 secondes. Jamais encore, une Alpine de série n'avait disposé d'autant de chevaux. Une fonction overboost propose un supplément de puissance temporaire, un dispositif de « launch control », assure des départs de voiture de course, et « l'Alpine Driving sound », débrayable à la demande, « ambiance » l'habitacle et compense l'absence de sonorité moteur.

L'Alpine A390 inaugure une nouvelle batterie développée pour Alpine par le spécialiste français Verkor pour garantir des performances constantes quelques soient les sollicitations en utilisation sportive. D'une généreuse puissance de 89 kWh utiles, cette batterie promet

une autonomie jusqu'à 555 km – une valeur à pondérer en utilisation sportive intensive – et la récupération de 15% à 80% de marge en moins de 25 minutes. Parfaitement équipée, qu'il s'agisse des multiples aides à la conduite ou de la dotation d'agrément et de confort, l'Alpine A390, revendique son statut de grande routière sportive haut de gamme. A qui s'adresse l'Alpine A390 ? Les amateurs de la marque qui célèbre cette année ses 70 ans seront-ils intéressés par la première cinq portes portant le A fléché ? Cela n'est pas la préoccupation majeure du constructeur qui ambitionne d'élargir son audience en lançant un crossover 100% électrique de caractère, familial et sportif à la fois. Une spécificité susceptible de faire pencher la balance en faveur de l'Alpine.

DOMINIQUE MAREE

Panda Grande 4X4 : un concept... pour le moment

Fiat vient de dévoiler une étude de Panda 4X4 qui fait un clin d'oeil au modèle emblématique des années 80 et ne demande qu'à trouver un prolongement en série.



La Panda 4X4 est restée dans les mémoires. Simple, pratique, efficace en toutes circonstances et abordable. Dans les années 80, la sympathique italienne a convaincu tous ceux ayant besoin d'une voiture capable d'affronter des conditions de circulation difficiles et de s'aventurer hors des routes bitumées. Un outil au service des roule-toujours, particulièrement dans les zones de montagne et dans les campagnes. Regrettée et jamais vraiment remplacée, la Panda 4X4 aura peut-être bientôt une descendante.

Fiat présente le concept de

Panda Grande 4X4 comme « un manifeste pour une nouvelle vision de la mobilité durable ». Sans trop entrer dans les détails techniques de cette étude destinée à avoir un avenir, le constructeur met en avant un « essieu arrière électrifié innovant » susceptible de lui permettre de se tirer à son avantage de situations compliquées en tout-terrain en particulier.

Esthétiquement, la Panda Grande 4X4 joue la carte de l'aventure avec sa galerie de toit agrémentée de projecteurs, sa garde au sol surélevée, ses protections

avant et arrière, ses élargisseurs d'ailes noirs, ses jantes en tôle peinte... Sans oublier sa carrosserie couleur bordeaux faisant référence à une teinte caractéristique de la marque.

Quel avenir pour cette étude ? Le constructeur ne s'avance pas sur ce terrain mais les concepts ne sont jamais présentés sans arrière-pensée. D'autant plus que la Grande Panda 4X4 possède un vrai potentiel commercial. A quand une version de série ?

D.M.

Nouveauté. Le n°1 mondial a dévoilé la sixième génération du roi des SUV. Un RAV4 au style musculeux dont la version hybride rechargeable propose jusqu'à 100km d'autonomie électrique.

Toyota RAV4 : l'héritier



Design affirmé pour la nouvelle génération du SUV japonais.



Grand écran central de 12,9 pouces et tout numérique pour le nouveau RAV4.

Il y a des chiffres qui disent l'essentiel. En trente ans, pas moins de 15 millions de RAV4 ont été diffusés à travers le monde. Sur ce total, l'Europe en a absorbé plus de 2,5 millions. C'est ce qu'on appelle un succès planétaire. Rien de plus légitime car le premier RAV4 qui s'appelait alors Fun cruiser est à l'origine de la vogue des SUV. En 1994, lorsque Toyota lance son premier SUV compact, la catégorie est quasi inexistante. On sait ce qu'il en est aujourd'hui où près de la moitié des voitures vendues en France sont des SUV. Au point de générer une hostilité irrationnelle. Une sorte de délit de sale gueule injustifié pour la plupart des SUV du marché, accusés à tort de polluer davantage que les berlines équivalentes et d'être dangereux pour les autres. On sait que ce qui excessif est insignifiant. Qu'importe, les clients sont là et les plébiscitent.

Vendus sur tous les continents, le

RAV a pour lui une légitimité perpétuée de génération en génération. La sixième repose sur une nouvelle plate-forme et se distingue par son design musculeux avec ses ailes bodybuiltées et ses passages de roues surdimensionnés de forme trapézoïdale. La face avant verticale contrastant avec le capot horizontal, l'originale calandre en nid d'abeille et les blocs optiques effilés renforcent son caractère. La version GR Sport, en rajoute une couche avec des roues de 20 pouces et sa finition exclusive. Le tout avec des mensurations quasi identiques à celle de la génération précédente. Pas la peine d'en rajouter.

HYBRIDE RECHARGEABLE JUSQU'À 303 CH

L'aménagement intérieur du RAV4 ne fait pas dans la fantaisie débridée. Pas d'artifice mais du sérieux et une ambiance sobre qui se conjugue avec

un niveau d'équipements d'agrément, de confort et de sécurité sans faille.

La nouvelle plate-forme Arene a permis d'aller plus loin avec de nouvelles fonctions numériques en matière d'aides à la conduite participant à l'amélioration de la sécurité et de la connectivité en particulier avec des versions inédites du Toyota Safety Sense et du système multimédia de la marque qui met en avant des « premières mondiales ». C'est le cas en particulier de l'alerte de trafic transversal qui détecte les véhicules venant de chaque côté aux carrefours et émet une alerte visuelle et sonore avertissant d'un danger imminent. Les dispositifs du Toyota Safety Sense bénéficieront de mise à jour à distance de façon à intégrer les améliorations et les nouvelles fonctionnalités.

Incontestable spécialiste des motorisations hybrides depuis trois décennies, Toyota propose un nouvel

ensemble inédit sous la forme d'un bloc hybride rechargeable constitué d'un quatre cylindres essence délivrant 150 kW associé à une nouvelle batterie lithium-ion de 22,7 kWh pour une puissance combinée de 304 ch, promettant un 0 à 100 km/h en seulement 5,8 secondes. Le tout avec la traction intégrale « intelligente » maison dont bénéficie le RAV4. Cette batterie autorise une autonomie 100% électrique jusqu'à 100 km. Une valeur de premier ordre. Le chargeur embarqué de 50 kW DC permet de passer de 10 à 80% de marge en une demi-heure sur une borne rapide. À domicile sur une borne domestique, il faut trois heures pour faire le plein d'énergie.

Autres motorisations disponibles : pour la première fois, le RAV4 hybride rechargeable est proposé en version deux roues motrices de 268 ch, plus accessible financièrement, et décliné en une double variante hybride auto-rechargeable. D'un côté, en traction intégrale de 191 ch ou de l'autre en traction avant de 183 ch. De quoi répondre à des besoins diversifiés.

Globalement, la sixième génération de RAV4 apparaît plus aboutie que jamais. Le fameux Kaizen japonais, cette amélioration continue que le premier constructeur mondial a fait sien.

DOMINIQUE MAREE

Audi A6 : la preuve par neuf

Archétypes de la grande routière premium, les neuf générations de la fille d'Ingolstadt ont été produites à près de 10 millions d'unités depuis 1968. Un succès.

Dans de nombreux pays à fort pouvoir d'achat - inutile de chercher, ce n'est pas le cas de la France - l'Audi A6 est le modèle de la marque le plus vendu. Un succès sans frontières qui dure depuis bientôt 60 ans. La présentation de la nouvelle A6, plus raffinée que jamais, a été l'occasion pour le constructeur de réunir l'ensemble des membres de cette prestigieuse lignée pour faire une photo de famille avec les neuf générations de la grande routière Audi, déclinée en berline, en break Avant et en coupé.

La saga A6 a commencé en 1968 sous le nom d'Audi 100, une appel-

lation qu'elle conservera près d'un quart de siècle. Assemblées à 3,2 millions d'exemplaires, les Audi 100 (C1 à C4) ont établi la réputation de la marque dans le cercle fermé des grandes routières haut de gamme. Une carrière couronnée par cinq « Volant d'Or », deux titres de « Voiture de l'année » et un de « Voiture mondiale de l'année ». Excusez du peu !

En 1994, l'Audi 100 devient Audi A6, un nom porté par les quatre générations suivantes et qu'arbore désormais les toutes nouvelles A6 berline et break Avant, dévoilées au printemps. Fin avril, Audi avait produit 9 836 762 Audi 100-A6 : un

chiffre qui impose le respect dans l'univers des voitures premium du segment C.

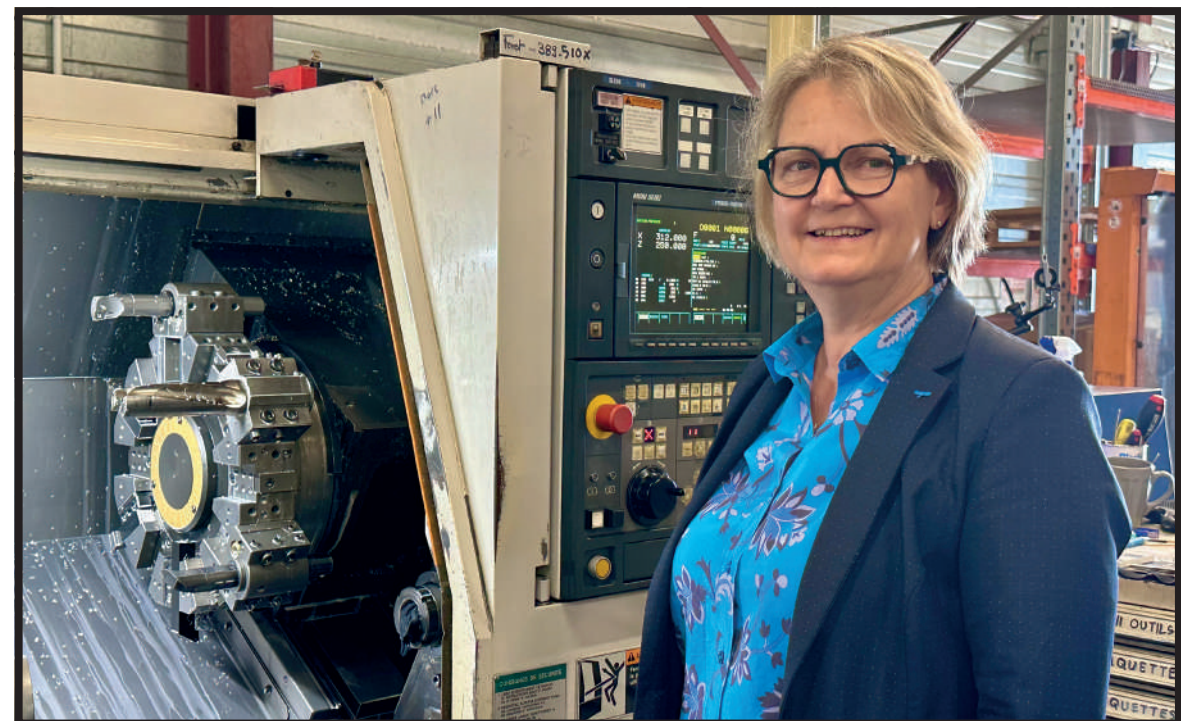
L'A6 C9, assemblée sur le site de Neckarsulm, commercialisée cet été en France dans la foulée du break Avant, est disponible à la commande depuis début mars. Elle est déclinée en une multitude de versions essence, diesel, hybride MHEV ou rechargeable. Particularité, elle est aussi proposée en motorisation diesel 2l TDI-204ch à hybridation légère 48V. De quoi franchir rapidement le cap symbolique des 10 millions d'Audi A6.

D.M.



Isabelle Dumange. Éluée présidente du Medef Aube, Isabelle Dumange est d'abord une entrepreneuse à la tête de sites industriels de pointe.

Industri-elle !



Entrée il y a trois ans au conseil d'administration du Medef via l'UIMM dont elle est administratrice au niveau Champagne-Ardenne depuis 5 ans, elle est largement élue à sa présidence à la fin du mois de juin.

« Je veux montrer qu'on peut être une femme et travailler dans l'industrie ». Mariée avec trois grands enfants, Isabelle Dumange est alignée avec elle-même. « Je fais ce que j'ai envie de faire et tout le monde ne peut pas le faire. J'ai de la chance ! » Ingénieure Arts et Métiers, celle qui est aussi aujourd'hui présidente du Medef de l'Aube a un parcours professionnel qui suit les mutations de la carrière de son conjoint, ingénieur de production dans l'industrie puis directeur d'usine. Elle travaillera ainsi à Florange pour ArcelorMittal ou dans le Jura comme directrice technique chez un lunetier pour la conception de verres solaires. Aujourd'hui, c'est lui qui suit son épouse dans sa vie de cheffe d'entreprise. Avec trois entités dont deux sites industriels, Isabelle Dumange emploie 32 salariés et réalise 4 millions d'euros de chiffre d'affaires. Quand elle décide de franchir le pas, elle rachète la Société de mécanique champenoise de Romilly-sur-Seine. L'entreprise intervient dans la production de pièces pour l'aéronautique de défense pour équiper les Rafale, les machines spéciales, l'électroménager, l'agroalimentaire comme les sucreries et les travaux publics pour le forage du métro parisien par exemple. « J'avais créé une société de conseil en organisation d'entreprise et j'ai fait une mission en entreprise. J'ai appris que c'était une entreprise à vendre et là, je me suis dit que

c'était ça que je voulais faire, que c'était ma place. L'affaire n'a pas abouti avec cette entreprise, mais la graine a germé et je suis mise en quête d'une entreprise à reprendre ». Alors, Isabelle Dumange se fait accompagner par la chambre de commerce et d'industrie de Paris. « J'ai envoyé 200 courriers à des entreprises industrielles en B to B dans un rayon d'une heure de Troyes et in bonis parce que je ne voulais pas redresser une entreprise en difficulté, mais accompagner une entreprise qui marchait bien à marcher mieux. Nous en avons retenu 20 selon des critères que j'avais fixés. J'en ai contacté dix et visité cinq. Quand je suis arrivée dans l'atelier de SMC à Romilly, je me suis sentie bien ! »

Avec un large panel de clients et plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisé par cinq clients diffé-

rents, le profil de SMC avec ses 13 salariés rassure l'entrepreneuse et les banques. Elle se fait accompagner par le CLENAM, le club Arts et Métiers animé par d'anciens chefs d'entreprises qui conseillent les porteurs de projets de reprise. « L'accompagnement, c'est impor-

UNE STABILITÉ LIÉE À LA DIVERSITÉ

Rapidement, elle recrute un apprenti en soudure pour anticiper la difficulté de recruter dans ce métier. Puis les effectifs augmentent en même temps que le chiffre d'affaires. « Nous suivions la croissance de nos clients ». De 2026 à 2019, l'entreprise passe de 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires à 2 millions. Pendant la crise covid, l'activité continue sur la base du volontariat pour un client de l'agroalimentaire qui devait avoir une solution en cas de panne de ses machines. L'activité se replie, mais la diversité des clients permet de maintenir un bon niveau. « Tous

les arrêts maladie. Nous étions une dizaine dans un atelier de 2 000 m², ça allait pour les gestes barrières ! On se débrouillait, je faisais les livraisons en camion ». La crise passée, en 2021, Isabelle Dumange qui sous-traitait des pièces à la Société d'applications mécaniques, engage une croissance externe avec son dirigeant qui part en retraite. Son conjoint, Vincent Dumange, la rejoint alors dans l'aventure à Rosières-près-Troyes. « Je travaillais aussi avec un bureau d'études qui fait des pièces d'outillage pour l'aéronautique et le patron m'a appelé pour me demander de m'associer ». Une stratégie qui lui permet de se positionner comme fabricant d'outillage de la conception à la réalisation avec une prestation complète. Si l'aéronautique défense reste toutefois un marché porteur qui représente 30 % de l'activité, la conjoncture reste plus compliquée qu'en 2024, où l'année était bonne. « Nous allons accueillir un alternant en septembre pour développer les marchés et diversifier l'activité pour SMC et également deux alternants au bureau d'études dans l'Yonne. La période est calme en ce moment, alors nous plaçons des pierres et cela portera ses fruits. Pour rentrer chez un client sur ce secteur, le temps est long, il faut plus de deux ans. Ma vision est de faire + 8 % par an avec l'effectif qui va avec ».

FEMME DE MANDATS À L'HEURE DES CHOIX

Entrée il y a trois ans au conseil d'administration du Medef via l'UIMM dont elle est administratrice au niveau Champagne-Ardenne depuis 5 ans, elle est largement élue à sa présidence à la fin du mois de juin. Conseillère municipale à la mairie de Saint-Parres-aux-Tertres, membre du réseau Entreprendre, elle accompagne les créateurs ou repreneurs d'entreprise. Isabelle Dumange fait aussi partie du conseil d'administration de l'Union patronale régionale de Romilly et Nogent. « Je vais devoir faire des choix pour me consacrer au Medef. J'ai postulé car le challenge me plaît et que je veux apporter aux entreprises indépendantes, les services auxquels les adhérents des fédérations ont accès. L'objectif étant de défendre toutes les entreprises ». Dans son programme, Isabelle Dumange veut donner la parole aux jeunes entrepreneurs avec la création d'un COMEX 40 dont elle a lancé la création dès le conseil d'administration du 10 juillet. Elle souhaite

aussi créer un groupe Femmes du Medef. « 24 % des conseils d'administrations du Medef de France ont plus de 30 % de femmes dans leurs conseils. Moi, je suis toute seule ! » Adeptes de la marche nordique et de plongée, « ma soupape, mon équilibre ! », elle prend donc son bâton de pèlerin pour changer les choses et se donne comme objectif d'augmenter la parité dans la fédération auboise. « Quand la préfète, Cécile Dindar, m'a décorée dans l'ordre national du Mérite l'an dernier, elle m'a dit : vous êtes une femme libre ! Elle m'a bien cernée. Il ne faut pas attendre la retraite pour prendre plaisir dans ce qu'on fait ! »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

1966

Naissance à Vervins (Aisne).

1986

Diplômée Ingénieure Arts et Métiers.

1989/98

ArcelorMittal Florange.

1998/2006

Comotec Christian Dalot Sun Optic, directrice technique.

2006/2016

Création de sa société de conseil IFDC.

2016

Reprise de l'entreprise Société mécanique champenoise (10).

2021

Reprise de la Société d'applications mécanique (10).

2023

Fusion des entités SAM et SMC et création du BE de Val d'Armanche (89).

2025

Éluée présidente du Medef Aube.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

